



le Castelet

UNE COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER



INFORMATIONS PRATIQUES

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	3 à 11
VIE LOCALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	12 à 23
JEUNESSE ET SCOLAIRE	24 à 32
ZOOM SUR LES HABITANTS.....	4, 5, 33
TRAVAUX	34 à 38
DÉVELOPPEMENT DURABLE	39 à 44
COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER	45 à 49
VIE ASSOCIATIVE	50 à 55



INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944 - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - 02 31 23 56 76
 mairie@commune-le-castelet.fr
 www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Lundi : 11h-13h - Mardi 9h-11h - Jeudi : 17h-19h
 Secrétaires : Frédéric Rocher, Evelyne Buret, Bénédicte Kosmala, Aude Bourdillat
Sur rendez-vous avec le maire et les adjoints.

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir
 GARCELLES-SECQUEVILLE
 02 31 23 56 76
 mairie@commune-le-castelet.fr
 www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Mercredi : 16h30-18h30 - Vendredi : 11h-13h

SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 31 39 86 17

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
 12 rue du 7 août 1944
 SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
 02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir
 GARCELLES-SECQUEVILLE
 02 31 86 59 62
 ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot - BRETTEVILLE/LAIZE
 02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-FONTENAY
 02 31 79 80 45 - ce.0140068y@ac-caen.fr

MUSIQUE EN PLAINE

ÉCOLE DE MUSIQUE
 4 bd des Nations - BOURGUÉBUS
 02 14 37 28 90
 www.musique-en-plaine.com
 musiqueenplaine@caenlamer.fr

CONTACTS

LES PARLEMENTAIRES

- **Alain Tourret, Député**
 alain.tourret@assemblee-nationale.fr
Collaborateur parlementaire :
 Serge Couasnon / Permanence parlementaire :
 6, rue Pierre Cingal à Moulit - 06 77 29 23 17
- **Pascal Allizard, Sénateur**
 Cabinet parlementaire : Place de l'hôtel de Ville
 CONDE EN NORMANDIE
 p.allizard@senat.fr
- **Corinne Féret, Sénatrice**
 Cabinet parlementaire : 7 Place de la
 Résistance - CAEN - c.feret@senat.fr
- **Sonia de La Provôté, Sénatrice**
 Cabinet parlementaire : Le Pacifique
 20, rue de l'Hippodrome - CAEN
 02 31 47 68 44 - s.delaprovote@senat.fr

DÉPUTÉ EUROPÉENNE

- **Stéphanie Yon-Courtin**
 Permanence : 8 rue Martin Luther King
 SAINT-CONTEST
 stephanie.yon@europarl.europa.eu

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

- **Florence Boulay** : florence.boulay@calvados.fr
- **Dominique Rose** : dominique.rose@calvados.fr

GENDARMERIE

- **Communauté de Brigade MOULT**
 5 route de Paris - 02 31 15 04 80
- **Gendarmerie Nationale**
 1 place du Collège - BRETTEVILLE/LAIZE
 02 31 15 07 00
 www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRESBYTÈRE DE SOLIERS

02 31 23 10 54

TRÉSORERIE MUNICIPALE CAEN

02 31 30 42 51
 Esplanade Jean-Marie-Louvel - CAEN
 sgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr
 www.impots.gouv.fr
 Lundi au Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h
 Jeudi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

DÉPANNAGE

- **ELECTRICITÉ** : 0 972 675 014
- **GAZ** : 0 800 47 33 33
- **SAUR** (eau) : 02 14 37 40 09

SANTÉ - SERVICES - URGENCES

- **POMPIERS** - 18
- **POLICE / GENDARMERIE** - 17
- **SAMU** - 15
- **N° URGENCE EUROPÉEN** - 112
- **SOS MEDECINS** - 36 24
 3 Place Jean Nouzille - Caen
- **MEDECIN DE GARDE** - 118 710 (appel surtaxé)
- **PHARMACIE DE GARDE** - 32 37
- **URGENCE DENTAIRE** - 118 418
- **DROGUE INFO SERVICE** - 0 800 23 13 13
- **ENFANCE MALTRAITÉE** - 119
- **VIOLENCES FEMMES INFO** - 3919
- **PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES VICTIMES OU TÉMOINS D'UNE SITUATION D'URGENCE SOUHAITANT SOLLICITER L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS** - 114
- **SIGNALER DES VIOLENCES EN LIGNE**
 arretonslesviolences.gouv.fr



VICTIME DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES PORTAIL EN LIGNE 24H/24 - 7J/7

ADMR BOURGUÉBUS

10 rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
 02 31 39 05 35 - bourguebus@fedel4.admr.org

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

41 Rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
 02 31 23 11 95

RELAIS PETITE ENFANCE

10 rue de l'Avenir - 02 31 38 26 96
 ram.plainesud@famillesrurales.org

SERVICE SOCIAL COLOMBELLES

Place Aristide Briand - COLOMBELLES
 02 31 35 15 59

S.S.I.A.D SERVICE INFIRMIER D'AIDE À DOMICILE

Rue de la mairie - BOURGUÉBUS
 Permanence secrétariat du lundi au vendredi
 8h30-16h30 - 02 31 23 15 90
 contact@ssiad-bourguebus.fr

DON DU SANG

Pour connaître les lieux et dates des prochaines collectes : <https://dondesang.efs.sante.fr>

ÉDITORIAL



Chères Castelaises, Chers Castelais,

La pandémie nous a fait vivre une deuxième année de difficultés. Mais les solidarités tant familiales, que de voisinages ou communales nous ont permis de garder un lien fort entre nous et de surmonter les épreuves.

Je veux chaleureusement remercier chacune et chacun d'entre vous et tout particulièrement toutes les personnes qui œuvrent dans et pour notre commune. Tous ont eu à cœur de poursuivre les engagements pris en s'adaptant au contexte sanitaire difficile, ont continué à prendre soin les uns des autres. Pour cela, je leur adresse mes remerciements les plus sincères.

En dépit de ces difficultés, la vie continue et nos projets communaux avancent à grands pas.

Pour 2021, nous avons précisé que nous souhaitons mettre l'accent sur la sécurité routière c'est pourquoi des zones dites de « rencontres » ont été créées avec le but de faire cohabiter les voitures et les piétons en donnant la priorité à ces derniers.

Nous avons facilité la création du jardin partagé porté par l'association « Le Jardin des Sourires ».

Nous avons procédé à la mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des sanitaires de la salle de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

2022 devrait voir le départ de nombreux chantiers. Je vais en énumérer quelques uns :

- À Garcelles-Sequeville :
 - la nouvelle école et sa cantine scolaire ;
 - la construction du vestiaire sportif et d'un complexe multi-activités ;
 - les travaux de voiries nécessaires à la desserte de ces équipements ;
 - la création d'un skatepark.
- À Saint-Aignan-de-Cramesnil :
 - la réparation du mur du cimetière (côté rue du 7 août 1944) ;
 - l'extension et la mise en accessibilité de l'aire de jeux actuelle ;
 - des travaux de sécurité au croisement de la rue des Perrées et de la rue du 7 Août 1944.

Je travaille, activement, avec les services des Mobilités de la Communauté Urbaine de Caen la mer pour finaliser le dossier cyclable sur les deux tronçons restants :

- la liaison entre le bourg de Garcelles et le hameau de Secqueville ;
- les 300 derniers mètres dangereux pour relier Garcelles à Tilly-la-Campagne.

Une collectivité ce sont des travaux, mais ce ne sont pas que des travaux.

Une collectivité, ce sont des hommes et des femmes qui vivent ensemble et qui construisent des liens sociaux, amicaux, associatifs, éducatifs...

Cette mission est essentielle pour notre équipe et nous sommes à l'écoute pour faire émerger les solidarités nouvelles et conforter les liens existants.

Nous n'avons, hélas, pas pu accueillir les nouveaux habitants pour des raisons de Covid, mais je leur dis à tous mes souhaits de bienvenue.

2022 commence et je vous propose de regarder cette nouvelle année avec espérance et bienveillance. Je vous souhaite une heureuse année 2022.

Florence Boulay
MAIRE DU CASTELET



Journée de ramassage des déchets / 2 octobre 2021



Cérémonie du 14 Juillet à Saint Aignan



Projet Ecole



Intervention de Surfrider à l'école



Implantation de panneaux contre les déchets sauvages



Concert / Journée de ramassage des déchets / 2 octobre 2021



Déplacement du Local Jeunes vers Saint-Aignan



Remise d'une 2^e fleur pour notre village



Destruction du vestiaire de foot



Local Ados



Visite des joueurs du stade Malherbe



Local Ados / Atelier Robinson Crudités



Le Jardin des Sourires



Visite de Jardins Partagés



20 ans de l'EPHAD Le Belvédère



Centre de Loisirs

LES ÉLUS DU CASTELET



Florence BOULAY
Maire du Castelet



Céline COLLET
1^{er} adjoint
Développement Durable, Lien intergénérationnel et Vie associative



Patrick LESELLIER
2^e adjoint
Travaux, Urbanisme, Espaces Verts et Cimetières



Magali PECOLLO-DUPONT
3^e adjoint
Communication et Information



Franck LECOQ
4^e adjoint
Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale

ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Elisabeth FORET



Anne PIRAUD



Brigitte MARIE



Benoît LEFÈVRE



Sandrine MAUPAS
Déléguée aux affaires budgétaires et financières



Céline PONTY



Maité ROBILLARD



Gilles THIRÉ



Stéphane ONFROY



Sébastien GUILLOT



Virginie NOSILE



Yohann ADAM



Joseph SIANI



Mélisande DEGRÈZE



David DELENTE

ÉLUS DE L'OPPOSITION



Bruno ENGEL



Annie PASSILLY



Philippe JÉGARD

COMMISSIONS

COMMISSIONS	MEMBRES
Développement durable, lien intergénérationnel, vie associative	CÉLINE COLLET : E. Foret, B. Lefèvre, C. Ponty, V. Nosile, J. Siani, B. Engel
Travaux urbanisme, espaces verts, cimetières	PATRICK LESELLIER : F. Lecoq, S. Onfroy, S. Guillot, Y. Adam, M. Degrèze, B. Engel
Communication et information	MAGALI PECOLLO-DUPONT : E. Foret, A. Piraud, M. Robillard, V. Nosile, Y. Adam, P. Jégard
Affaires scolaires, enfance et jeunesse, vie locale	FRANCK LECOQ : M. Pecollo-Dupont, A. Piraud, B. Marie, Y. Adam, D. Delente
Affaires budgétaires et financières	SANDRINE MAUPAS : C. Collet, P. Lesellier, B. Lefèvre, C. Ponty, M. Robillard, A. Passilly
CCAS	FLORENCE BOULAY • MEMBRES ÉLUS : E. Foret, S. Maupas, C. Ponty, M. Robillard, J. Siani, A. Passilly • MEMBRES NON ÉLUS : M.-J. Bréard, R. Canonville, M. Fortin, S. Lecoq, C. Marest, A. Théveniaud
Cao / Ouverture des plis	FLORENCE BOULAY : C. Collet, P. Lesellier, F. Lecoq, S. Guillot, M. Degrèze, P. Jégard
Référent Forêt - Bois Normandie	C. Collet
Correspondants Défense	G. Thiré, V. Nosile
Référents Locaux Fredon	P. Lesellier, P. Jégard
Référent RGPD et PCS	M. Pecollo-Dupont
Syndicat SDEC	C. Collet, S. Guillot
Syndicat Collège Bretteville-sur-Laize	• TITULAIRES : M. Pecollo-Dupont, C. Ponty • SUPPLÉANTS : V. Nosile, Y. Adam
Syndicat Collège Saint-Martin	• TITULAIRES : M. Robillard, M. Degrèze • SUPPLÉANTS : A. Piraud, B. Marie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jimmy BUSTINGORRY	06/01/2021
Olivia ROUSSEL	07/01/2021
Hanaé LUBIN FORTIN	01/03/2021
Charlotte SONNINO LE MIGNANT	09/03/2021
Lucrèce CHEVALLIER	16/03/2021
Warren MALAVAL	28/03/2021
Isaac JASPARD HAMEL	30/03/2021
Rose-Marie FOUQUES	09/04/2021
Maelo DOS SANTOS	27/05/2021
Morgan MARIE	30/05/2021
Léo CHORIN	14/06/2021
Myrtille QUESNEL	18/06/2021
Ambre ROLLAND	14/07/2021
Isaac VANDENBOUHEDE	18/08/2021
Camille ALIX	22/08/2021
Léonard LEPOIL	30/08/2021
Lola SUZANNE	12/10/2021
Albane HOMMET	15/10/2021
Laura BRAULT	04/11/2021
Charlie BRUNET	08/11/2021
Gaëlle AUSSANT	02/12/2021
Louis HAMEL	06/12/2021
Maë BEAUMONT	20/12/2021
Suzanne POULIN	23/12/2021

PACS

7 Pactes Civils de Solidarité ont été célébrés en 2021.

MARIAGES

Julie BOURGEOIS & Driss FIHMI	13/02/2021
Florence VERMONT & Mathieu DOMINGO	26/06/2021
Stéphanie MANCEL & Sébastien CHIEU	27/11/2021

DÉCÈS

Yvette GAUTIER née QUEVAL	05/08/2020
Jean-Pierre TANGUY	19/01/2021
Charles TORCHY	11/01/2021
Adrienne LOPEZ née LECOMTE	01/02/2021
Micheline MONDON née GÉNAR	27/02/2021
Marie-Thérèse PREVELLE née DEGROOTE	16/03/2021
Jean-Claude RAT	06/04/2021
Georgette RENARD née LEMARIÉ	24/04/2021
Jean COFFIN	05/05/2021
Georges MARIE	11/05/2021
Christiane LEPOURRY née YVETOT	26/05/2021
Jean-Paul SABIN	18/07/2021
Georges VARIGNON	03/08/2021
Marie-Rose CHAMPEAUX	02/09/2021
Daniel PERNELLE	23/09/2021
Omer BOUISSET	07/10/2021
Arlette GAUGAIN née LECOQ	28/11/2021
Pierre TARIEL	30/11/2021
Paulette CHAPÉ née CHOUQUET	20/12/2021
Maryvonne GRINCOURT née DANVEAU	24/12/2021
Jacqueline DELAMARE née DELANGE	27/12/2021
Antoinette LEROUX née DUPONT	29/12/2021

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. **Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple pour son inscription au bac avant 18 ans, son permis de conduire).** Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Présentez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
Enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{er})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Ministère des Armées - SGA/CJM 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'Administration

LE DÉFENSEUR DES DROITS

UN DISPOSITIF UNIQUE DE PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS

UNE INSTITUTION, QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 4 domaines de compétences déterminés par la loi :

- la défense des droits des usagers des services publics ;
- la défense des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations.
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité...).

PROTÉGER VOS DROITS

Le Défenseur des droits traite les réclamations individuelles qui lui sont adressées.

Ses équipes de juristes s'appuient sur un arsenal juridique varié pour trouver des solutions : de la recherche du règlement à l'amiable, au soutien en contentieux, en passant par la demande de sanction. Il définit un traitement en fonction de la nature de l'affaire et des attentes du réclamant. La qualité du travail du Défenseur des droits repose sur la force de son expertise et l'impartialité de ses décisions.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Le Défenseur des droits mène une action de promotion de l'égalité et de l'accès aux droits. Son objectif est d'intervenir de manière préventive, en amont des inégalités, pour éviter que ces situations apparaissent. Il informe les publics concernés sur leurs droits. Il conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs associatifs et professionnels pour améliorer les pratiques au quotidien.

QUE PEUT FAIRE LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

- Enquêter.
- Proposer un règlement à l'amiable.
- Faire des recommandations sur une situation.
- Présenter ses observations devant les juges.
- Demander des poursuites disciplinaires.
- Faire des propositions de réformes de la loi.

DES ÉQUIPES PARTOUT EN FRANCE

80 % des réclamations du Défenseur des droits sont recueillies par les délégués au sein de leur permanence.

Consultez la liste des permanences :
www.defenseurdesdroits.fr/office

VOUS PENSEZ QUE VOS DROITS N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉS ?

Contactez le Défenseur des droits :

- www.defenseurdesdroits.fr
- Par téléphone : 09 69 39 00 00
- Par courrier gratuit, sans affranchissement :
Défenseur des droits - Libre réponse
71120 - 75342 Paris Cedex 07

Il est essentiel de joindre toutes les pièces utiles (copies de documents administratifs, courriers, courriels, témoignages...) permettant au Défenseur des droits de traiter votre dossier.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un bénévole ayant un statut d'auxiliaire de justice chargé de rechercher une solution amiable aux litiges dont il est saisi. Il agit soit sur saisine directe à la libre initiative de l'une des parties du litige, soit sur délégation du juge.

La conciliation est un « mode alternatif de résolution des conflits », c'est-à-dire un processus permettant aux personnes en conflit de trouver une solution sans avoir à passer par l'autorité judiciaire. Ceci désencombre les tribunaux, et évite le coût, la lenteur, le traumatisme et les aléas d'un procès. Le conciliateur cherche à trouver un bon arrangement et un bon accord, satisfaisant les deux parties.

Celles-ci ont toute liberté de demander au conciliateur de faire homologuer cet

accord par le tribunal d'instance, afin de lui donner ainsi la « force exécutoire de la chose jugée ». Cela permet donc d'aboutir à une décision de justice, sans avoir à passer par elle.

Le conciliateur peut intervenir dans tous les domaines, à l'exception du domaine de la famille et du domaine pénal ; il ne peut pas non plus se substituer aux tribunaux administratifs ou prud'homaux. Il couvre donc une large part des conflits de la vie quotidienne. Il n'a ni à juger ni à dire le droit, ni à prendre partie. Il est par ailleurs soumis au secret professionnel.

Le conciliateur dessert un canton du ressort de la cour d'appel. Celui nommé pour le canton d'Evrecy assure des permanences tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h à la mairie

d'Evrecy, il est indispensable de prendre rendez-vous au 02 31 29 33 33. Il peut également intervenir sur les lieux du conflit à la convenance des parties. **Ce service est gratuit.**

Il est possible de rentrer en relation directe avec le conciliateur de justice, Jean Hureau :

- par mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr
- par téléphone : 06 61 06 01 68 entre 09h et 18h

Pour toute information sur le rôle du conciliateur de justice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion pour la participation citoyenne a eu lieu le 1^{er} décembre avec la gendarmerie de Moul-Chicheboville, les adjoints, le maire et les référents citoyens. La convention pour la participation citoyenne entre Le Castelet et la gendarmerie avait été signée le 29 janvier 2020.

Le rôle du référent citoyen consiste à faire le relais entre les habitants, la mairie et la gendarmerie. Il doit :

- Créer du contact avec le voisinage de proximité.
- Avoir un esprit civique affirmé sur la base du volontariat.
- Renforcer le contact entre la gendarmerie et la population.
- Sensibiliser à la « Tranquillité Vacances » (ce dispositif consiste à prévenir la gendarmerie de votre départ lors de période de vacances).
- Signaler toute chose suspecte auprès de la gendarmerie.
- Donner l'exemple en diffusant les conseils de prévention auprès de son voisinage.
- Faire preuve de loyauté et de discrétion.
- Faire remonter les demandes et inquiétudes des voisins en respectant leur point de vue.
- Sensibiliser les habitants au réflexe du 17.
- Transmettre les informations de la gendarmerie vers les habitants.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Nous avons le plaisir de vous informer que Le Castelet a obtenu une deuxième fleur au Label des Villes et Villages Fleuris.

Nous tenons à féliciter Pascal Leparoux, responsable technique du secteur Plaine Sud, et son équipe pour le travail réalisé.



CORRESPONDANT DÉFENSE

Le Saviez-vous ? La commune dispose d'un correspondant défense

Son rôle est d'être un vecteur d'information, d'associer et de sensibiliser pleinement tous les citoyens qui le désirent aux questions de défense. Il peut s'exprimer sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Votre correspondant au Castelet :
v.nosile@commune-le-castelet.fr

URBANISME

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme de manière dématérialisée. Pour déposer en ligne un permis d'aménager, un permis de construire, une déclaration préalable, un permis de démolir ou un certificat d'urbanisme rendez-vous sur le site du Castelet ou : <https://caenlamer.geosphere.fr/guichet-unique>. Lors de votre première utilisation, il vous faudra créer un compte usager. Le dépôt en mairie reste possible.

Avant de réaliser des travaux modifiant l'aspect, les surfaces, les clôtures ou l'affectation de vos locaux, pensez à consulter les documents d'urbanisme (consultables en ligne) et à faire les démarches nécessaires (déclarations préalables, permis de construire...).
En cas de vente, la conformité est exigée par les notaires.

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat ou contacter le CAUE (renseignements gratuits).



Vous êtes un particulier et vous avez un projet de : Construction ou d'agrandissement d'une maison ; Rénovation d'une bâtisse ancienne ; Construction d'une dépendance sur votre terrain ?

Vous vous questionnez sur : Les règles d'urbanisme qui s'appliquent ; Les démarches à effectuer ?

Prenez rendez-vous avec un archi conseil sur caue14.com ou appeler directement le CAUE au **02 31 15 59 60** (service gratuit).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NATURE DE LA PIÈCE	OÙ S'ADRESSER	INFOS + PIÈCES À FOURNIR
Passeport biométrique	Dans certaines mairies du Calvados : Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-en-Normandie, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-St-Clair, Honfleur, Iffs, Les Monts-d'Aulnay, Lisieux, Livarot-Pays-d'Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire	2 photos récentes d'identité, livret de famille, acte de naissance, justificatif de domicile, ancienne carte
Carte Nationale d'Identité Sauf en cas de perte		
Carte d'Électeur	Mairie du domicile	Inscription sur les listes électorales de la commune toute l'année. Pièce d'identité, justificatif de domicile
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité
Extrait de Mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité
Extrait d'acte de Décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou Pièce d'identité Nom, prénom, date du décès
Casier Judiciaire National	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	Cerfa n°10071*15
Certificat de Nationalité	Au greffe du tribunal d'Instance à Caen	Livret de Famille
Carte Grise	https://immatriculation.ants.gouv.fr/ ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture	Un justificatif de domicile de moins de 6 mois, un permis de conduire valide
Recensement Service National	Mairie du domicile	Fille ou garçon de nationalité française âgé de 16 ans. Se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^e anniversaire et la fin du mois suivant. Livret de famille, Pièce d'identité, Justificatif de domicile.

• Les permis de chasse sont remis par la Fédération.
• Toute modification en cours d'année est possible, ceci en fonction de nouvelles lois ou de nouveaux décrets.

SALLES DES FÊTES

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs 2020 de location des salles des fêtes. La réservation s'effectue en mairie. Un planning des disponibilités est visible sur le site internet de la commune. Elle est effective dès que le demandeur établit un chèque d'arrhes d'un montant de 30 % du tarif de la location libellé à l'ordre de Trésor Public.

SALLE DES FÊTES DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Résidents	Périodes	Tarifs**	Acompte/Solde
Hors commune	week-end	438€	219€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	510€	255€
	24h semaine (hors période scolaire)	216€	108€
Habitants Le Castelet	week-end	216€	108€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	264€	132€
	24h semaine (hors période scolaire)	86€	43€
Associations Communales		86€	43€
Réveillon	du 31 décembre au 2 janvier	548€	274€
Dépôt de garantie		424€	

SALLE DES FÊTES DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Résidents	Périodes	Tarifs	Acompte/Solde
Hors commune	48 h	350€	105€
Habitants Le Castelet	48 h	250€	75€
	Vin d'honneur de 11h00 à 20h00 maxi	120€	36€
Dépôt de garantie		400€	
Électricité en sus		0,25€/kWh	
Grande salle de réunion (journée ou soirée)		80€ électricité compris	
Petite salle de réunion (journée ou soirée)		60€ électricité compris	

Désistement

L'annulation de la réservation ne se fera que sur demande écrite du locataire au plus tard 1 mois avant la date prévue du début de location. Passé ce délai ou en cas de non utilisation de la salle, le locataire sera tenu de solder le montant total de la location. Les arrhes seront restituées uniquement pour une annulation en cas de force majeure.

CIMETIÈRES

	Garcelles-Secqueville	Saint-Aignan-de-Cramesnil
Concession 15 ans	180 €	180 €
Concession 30 ans	280 €	280 €
Concession 50 ans	400 €	400 €
Colombarium 15 ans	550 €	500 €
Colombarium 30 ans	850 €	750 €
Colombarium 50 ans	1 110 €	850 €
Caveau 15 ans	300 €	300 €
Caveau 30 ans	500 €	500 €
Caveau 50 ans	800 €	800 €

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle soit douce et vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et surtout ce bien si précieux qu'est la santé.

Après 18 mois de vie municipale, nous sommes toujours mobilisés et investis sur différents projets, particulièrement ceux liés à notre sécurité et à la préservation de notre environnement. Nous avons soulevé à plusieurs reprises le fait que les pistes cyclables et piétonnes doivent être terminées. Cela nous semble un sujet d'importance pour favoriser et sécuriser les déplacements doux entre les villages. De plus, nous avons signalé les nombreux excès de vitesse, ainsi que les passages de plus en plus fréquents des poids lourds. La circulation se dégrade avec les nuisances associées... Nous sommes convaincus du bien-fondé d'une démarche participative citoyenne, permettant à chaque Casteloise et Castelois de donner son avis. C'est pourquoi, nous assistons à toutes les réunions du conseil municipal pour faire avancer les projets de notre commune. Nous vous invitons à contribuer aussi à la bonne gestion communautaire et à venir débattre.

Bruno Engel, Annie Passilly, Philippe Jégard



POUR VOTER À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 ET 24 AVRIL 2022

Inscriptions sur les listes électorales au plus tard
le **4 mars 2022 en mairie**
et le **2 mars sur service-public.fr**

AIDE AU VÉLO

**La Commune du Castelet en association avec Caen la mer propose depuis 2021
une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique**

Sont éligibles les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être majeur ; être domicilié sur la commune du Castelet; avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €.



Le vélo acquis doit avoir les caractéristiques suivantes :

- être neuf ou d'occasion, acheté dans un magasin de cycle de Caen la mer. Aucun achat en ligne n'ouvre droit à l'aide ;
- ne pas utiliser de batterie au plomb ;
- être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler) ;
- ne pas être cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.

L'octroi est limité à une aide par personne dans la limite de 2 aides par foyer. L'aide pour le vélo Cargo est octroyée aux foyers dont l'un ou plusieurs des enfants est scolarisé dans les écoles du Castelet.

Les aides seront allouées selon l'ordre d'arrivée des demandes dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie pour cette opération.

Plus d'info sur : www.commune-le-castelet.fr ou en mairie

LES ENTREPRISES DU CASTELET

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES
100% FLEXIBLE	Hydraulique, chaudronnerie	08 00 88 17 05 - 100pour100flexible@orange.fr
ACE PUBLICITE	Publicité, marquage véhicule et enseigne, habillage vitrine et façade	02 31 57 29 28 - acepub@orange.fr www.ace-pub.com
AEV 2000	Terrassement, aménagement paysager, clôture	02 31 93 54 71 - aev2000@orange.fr
ARTS ET COUTURE	Travaux de coutures, confection, création accessoires cérémonies	06 26 09 27 93 susanna.petrosyan.14@gmail.com
BENEA SIMON	Rénovation d'intérieur, tous corps d'état	06 23 79 23 57 - beneasimon@yahoo.com
B.P.M.A.P	Menuiserie, agencement, fabrication de menuiseries	02 31 39 12 30 contact@menuiserie-bruno-pontais.fr
BP TRANSPORT	Transport	pascal.buscaglia@orange.fr
CISE TP	Travaux publics	02 31 35 08 40 - contact.nordouest@cisetp.com www.cisetp.com
CONSTRUCTIONS BOULAY	Construction de bâtiments de petite et moyenne surface	02 31 79 96 09 - www.constructionsboulay.fr
CREA'PLEXI	Transformation, usinage, pliage, collage et assemblage des matières plastiques	02 31 79 90 20 - stephaneonfroy@creaplexi.fr www.creaplexi.fr
CRH NORMANDIE	Isolation, chauffage	02 33 75 91 45 - contact@coreha.fr www.coreha.fr
CYRIL ALIX	Photographe, mariages, séances de couple, entre amis ou en familles	06 50 44 93 89 cyril@cyrilalix.com - www.cyrilalix.com
DECHAUFOUR GAËTANE	Location de 3 grandes chambres meublées avec salle de bain	02 31 23 51 09 - gaetane.dechaufour@live.fr
DECHAUFOUR BENJAMIN ET PAUL	Exploitant Agricole, agriculture de conservation en grandes cultures	06 77 92 95 78 - dechaufourpaul@live.fr
DR2I	Conception et réalisation de machines spéciales	02 31 83 79 40 - jm.gaslain@dr2i.fr - www.dr2i.fr
ELAIRGIE CAEN	Génie climatique dans les domaines industriels et tertiaires, santé, commerces, logistiques et collectivités	02 31 79 89 91 - caen@elairegie.fr www.elairegie.fr
EUROMATEC	BTP et Agriculture Location, vente et service après-vente	02 31 27 77 77 - contact14@euromatec.fr www.euromatec.fr
FERME DU GOLF	Secteur agricole, tourisme, loisirs	02 31 39 09 09 - garcelles@golfdegarcelles.com www.golfdegarcelles.com
FIBRE DE LIN	Tourisme, visite culture du lin, réunions d'entreprise, vente de produits en lin	m.lefevre@fermesaintvaast.com www.fermesaintvaast.com
GTA 14 GTA CARROSSERIE	4000 véhicules neufs et occasions disponibles Réparation, carrosserie automobile	02 31 97 66 70 - 02 31 85 68 66 contact@gta14.fr - www.gta14.fr
GUILLOUX MATÉRIAUX	Commerce de gros de bois et matériaux de construction	02 31 34 34 04 r.boissinot@guilouxmatériaux.com www.guilouxmatériaux.com
JSPV GARAGE	Mécanique automobile et motoculture	09 83 29 57 86 - jeanpaul.varignon@orange.fr
LA JALOUSIE	Hôtel - Bar - Restaurant	02 31 85 21 71
LEFÈVRE BENOIT	Exploitant agricole, céréales et lin	benoit.lefevre1969@gmail.com
LEVEZIEL TRANSPORTS RL	Messagerie transport postal et frigorifique	02 31 23 29 00 - ltransport.rl@gmail.com
L'IMAGE DU CŒUR	Photographe, portraitiste de France, familles et mariages	06 24 26 78 39 - plecoeur@gmail.com www.pascal.lecoeur.photographe.com
LML COIFFURE	Coiffure	07 67 10 44 94 - virginie.cambrune@gmail.com
MA FABRIQUE PERSO	Objets et cadeaux personnalisés	09 84 01 89 14 - contact@mafabriquelperso.fr mafabriquelperso.fr
OPTIMHOME	Quentin Defretin Achat / Vente / Location de biens immobilier	06 89 58 58 00 quentin.defretin@optimhome.com www.defretin.optimhome.com
OXALIS PAYSAGES	Aménagements paysagers	02 31 86 28 94 - contact@oxalispaysages.fr www.oxalispaysages.fr
PGS NORMANDIE	Recyclage	02 31 23 26 26 - www.groupepgs.com
PHYTO SERVICE	Magasin de l'agriculteur	02 31 23 51 24 - www.phyotoservice.com
PLP PEINTURE	Peinture	06 35 17 48 17 - pierre.leclerc.peinture@orange.fr
RM POSE	Cuisiniste, pose de cuisine	02 50 01 35 16 - renault.michel.pose@gmail.com
RTN	Maçonnerie, pierre de taille, restaure tout ce qui est ancien	02 31 83 22 95 restaurationtravauxnormandie@orange.fr

LES ENTREPRISES DU CASTELET

SALLÉ ÉRIC	Exploitant agricole, travaux agricoles, location tracteur benne avec chauffeur	02 31 23 51 25 eric.salle3@orange.fr
SALTO	Transport	transportsalto@gmail.com
SAPIAN (ex ISS)	Assainissement, antiparasitaire, ventilation, protection incendie	02 31 47 59 83 - caen@sapian.fr - www.sapian.fr
SM3 CLAAS	Vente, distribution, matériel agricole	02 31 27 18 00 - www.sm3claas.fr
SYSCO FRANCE	Alimentaire	09 60 40 99 95
VAUQUELIN PASCAL	Exploitant agricole	06 81 84 71 51 - pascal.vauquelin@wanadoo.fr
POINTS DE VENTE		
COM. UNE COIFFURE	Coiffeur itinérant	06 63 55 95 04 - facebook.com/Comune-Coiffure
LE POISSON VOLANT	Poissonnier	06 72 28 62 98 - email@le-poisson-volant.fr
BOUCHERIE LEMARINIER	Boucher	06 78 39 33 93 - boucherielemarinier@orange.fr https://www.lephilounormand.fr
FROMAGERIE LEBLAIS	Fromager	06 33 48 06 37 - cedric.leblais@gmail.com
PRIMEUR BLANCHARD	Primeur, maraîcher	06 45 27 30 12 - fanieamelie@yahoo.fr
LUDO PIZZA	Pizzaiolo	06 28 59 25 56 - pizzasludo@gmail.com
SUCRÉ SALÉ	Crêpière	06 56 89 90 03

Liste non exhaustive. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez apparaître dans le prochain Castelet Infos.



C.C.A.S.

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

est composé de 13 personnes dont 7 élus et 6 membres civils, nommés par Madame la Maire.

MEMBRES

Elus

Florence BOULAY : Présidente
Elisabeth FORÊT : Vice-présidente

Sandrine MAUPAS
Annie PASSILLY
Céline PONTY
Maïté ROBILLARD
Joseph SIANI

Membres désignés

Marie-Josèphe BRÉARD
Renée CANONVILLE
Monique FORTIN
Sophie LECOQ
Christine MAREST
Alain THÉVENIAUD

Le Conseil d'Administration a été mis en place le jeudi 22 octobre 2020. Il est présidé par Madame le Maire, Florence Boulay. Elisabeth Forêt a été élue Vice-Présidente. Le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la commune.

Le C.C.A.S. se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le C.C.A.S est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient également un registre des personnes vulnérables, isolées. Il est notamment utilisé lors d'un plan canicule ou lors d'un confinement.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche sur ce registre, vous pouvez en faire la demande auprès du C.C.A.S.

CONTACT :

- Frédéric ROCHER, secrétaire de mairie
- 02 31 23 56 76 • ccas@commune-le-castelet.fr

CHAMPS D'ACTION DU CCAS DU CASTELET

CIBLE	PRESTATIONS	CRITERES	OBSERVATIONS
Ainés	Repas des Ainés	Être inscrit sur les listes électorales. Avoir 65 ans ou plus dans l'année	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par une personne de leur choix qui s'acquittera du montant coûtant de la prestation. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un repas à domicile.
	Goûter de Noël		Le goûter est uniquement réservé aux ainés. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un colis à domicile.
	Sorties		A définir au cas par cas.
Enfants	Aides à la cantine Aides à la garderie Aides à l'Accueil de Loisirs Aides aux Activités Scolaires	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF.
-18 ans	Aides cotisations loisirs	Sous conditions de ressources	Participation de la commune à l'adhésion à une association, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
	Aides cotisations clubs sportifs		Participation de la commune à l'adhésion au club sportif pour les enfants jusqu'à 15 ans, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
-25 ans	Aide au permis de conduire	Être titulaire du code de la route	Mise en place à compter du 2 nd trimestre 2022.
Familles	Aide Energie	Sous conditions de ressources	L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul...
	Aide exceptionnelle		Elle est versée directement au fournisseur. En partenariat avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.
	Dispositif Téléassistance	Adhérer à la structure en direct	Convention à partir du 01/01/2021 avec TUNSTALL VITARIS
Institutions	Fond de Solidarité pour le Logement		Contribution versée au Département pour le Fonds de Solidarité Logement (0,17€/hab en 2020)



APPELS DE CONVIVIALITÉ

Au cours de l'année 2021, les membres du CCAS ont mis en place les « Appels de convivialité ». Ces appels avaient pour but de prendre des nouvelles des aînés de la commune, notamment pour repérer leurs besoins en matière de vaccination. Cela a permis en avril 2021 d'orienter un certain nombre de personnes sur le centre de vaccination de Soliers.

Il se peut que certains aînés n'aient pas été contactés par le CCAS car nous n'avons pas la liste de tous les contacts téléphoniques. Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer votre numéro de téléphone à la Mairie.

REPAS DES AÎNÉS / 10 octobre 2021

Dimanche 10 octobre, le CCAS et le conseil municipal du Castelet ont convié leurs aînés pour un repas convivial, une cinquantaine d'entre eux ont répondu présents à l'invitation. Les doyens ont été félicités et tout le monde a pu danser dans une ambiance festive.



THÉ DANSANT / 24 novembre 2021

Dans le cadre du projet « **Monalisa** » Mobilisation Nationale contre l'isolement des Personnes Agées et en partenariat avec le CFPPA (Conférence des financeurs), une quarantaine de Castelaises et Castelais ont partagé mercredi 24 novembre, un après-midi musical avec Karaké dans la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil, sous la houlette de la dynamique équipe de Chris Animation.

Des résidents de l'EHPAD « Le Belvédère » étaient également invités, pour leur plus grand plaisir, à se joindre aux habitants de la commune. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'ils ont pu tous ensemble profiter d'un répertoire de variétés françaises et danser sur un madison ou un tango.

Un goûter préparé par les membres du CCAS leur a été offert par la Commune du Castelet.

Cette première initiative d'animation pour les aînés a remporté un beau succès et encourage l'équipe municipale à continuer dans la voie du renforcement du lien social.



Les Points Info 14 sont des espaces d'accueil destinés aux usagers éloignés des services publics. Ils leur permettent d'avoir accès à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet et de la visioconférence.

Un référent dédié vous accompagne dans l'usage des outils numériques. Vous pouvez ainsi effectuer vos démarches sans avoir à vous déplacer dans les différentes administrations, et ce, GRATUITEMENT, et en toute confidentialité.

22 ADMINISTRATIONS SONT PARTENAIRES :

Conseil départemental du Calvados, Préfecture du Calvados, Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT Retraite, MSA Côtes Normandes, URSSAF, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), Conseil départemental d'Accès au Droit, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), SDEC Energie, SAUR, EDF solidarité, Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie, Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Armée de terre, Association MATHILDE, CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands), SOLIHA, Enedis (ex ERDF)

LES POINTS INFOS 14 PRÈS DE CHEZ VOUS:

- **MAY-SUR-ORNE** - Rue Eugène FIGEAC - 02 31 80 31 15
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-17h (Selon jours)
- **BRETTEVILLE-SUR-LAIZE** - Place de la Mairie - 02 31 23 49 47
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h, 13h-17h
- **BELLENGREVILLE** - 10 Rue Léonard Gille - 02 31 23 68 08
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Démarches administratives

Services en ligne

Informations

ÉVÉNEMENTS

20 ANS DE L'EPHAD LE BELVÉDÈRE

26 juin 2021



Le 26 juin 2021, l'EHPAD « Le Belvédère » a fêté ses 20 ans en présence de M. Chatelin Jean-Michel, propriétaire de la maison de retraite, ainsi que de sa belle-fille Nathalie.

La fête a commencé dans la salle de restaurant, joliment décorée, par un repas « à l'italienne », l'Italie ayant été le thème de cette journée. Après un discours de la direction et de l'animatrice, les festivités ont continué avec une déambulation de personnages costumés évoquant Venise. Pour le goûter,

l'équipe de restauration avait préparé de délicieux gâteaux.

Les familles des résidents ont également profité de cette belle journée et fait le plein de photos pour de beaux souvenirs.

À la fin de la fête, quelques membres du personnel ont joué et chanté pour toute la salle.

À cette occasion, nous remercions les membres du conseil Municipal du Castelet pour leur présence ainsi que l'Association anim.com pour le prêt des tonnelles.



ARBRE DE NOËL

5 décembre 2021

Dimanche 5 décembre, une centaine d'enfants a participé avec joie au spectacle de Noël proposé par la municipalité, « La lettre au Père-Noël ». Les rires et les applaudissements nourris ont permis de constater le plaisir de tous à se retrouver enfin pour un moment festif. A l'issue du spectacle, un goûter a été offert aux plus jeunes, un vin chaud a réchauffé leurs parents. Le Père Noël attendait ensuite petits et grands à la sortie de la salle, proposant photos et bonbons.



VISITE DE MONSEIGNEUR HABERT

1^{er} juin 2021

L'Évêque du diocèse de Bayeux, Monseigneur Habert, est venu à l'Église de Garcelles pour une visite pastorale le mardi 1^{er} juin.

Il a ainsi pu admirer le travail réalisé sur les statues de l'Église.

Restauration des statues de l'Église de Garcelles

En juin 2020, une demande de subvention a été faite auprès du département du Calvados pour la restauration de statues qui proviennent de l'ancienne église Saint-Gerbold de Secqueville-la-Campagne et qui étaient stockées dans la sacristie de l'église de Garcelles-Secqueville

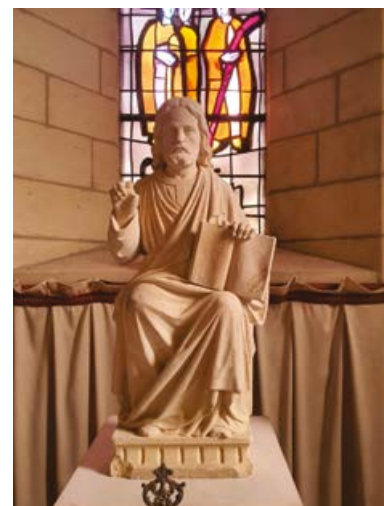
La première statue, en bois du XVII^e représente Saint-Gerbold (Evêque de Bayeux au VII^e siècle et saint patron de Secqueville-la-Campagne). La seconde, représente la Vierge à l'enfant (statue calcaire du XVIII^e).

Mi-octobre, le Département du Calvados a donné son accord pour une prise en charge à hauteur de 50% du montant HT des travaux. Sur proposition de la commission travaux, le Conseil Municipal a retenu l'Entreprise Rouchet de Granville pour un montant total de 1950 euros HT.

Quatre autres statuette que l'on doit au sculpteur caennais Bourdon (1873) ont également été restaurées. Ces statuette se plaçaient autrefois dans les arcades de l'ancien maître-autel. Elles ont été sauvées en 1944 puisqu'on les retrouve ornant un autel provisoire dans le Château de Garcelles après la guerre. Elles représentent le Christ en majesté, qui était dans l'arcade centrale, et les 4 évangélistes avec leur symbole : Saint-Jean et l'Aigle, Saint-Luc et le Bœuf, Saint-Matthieu et l'Homme et Saint-Marc avec le Lion.

Toutes ces statues ont été mises en place et sécurisées dans l'église de Garcelles-Secqueville avec l'accord du prêtre de la paroisse.

Merci à Mme Dalibert du service Patrimoine Religieux et Inventaire du Département pour son accompagnement technique et ses recherches sur l'origine de ces œuvres.



TÉLÉASSISTANCE CALVADOS

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité.

Négocié à un tarif inférieur à 9€ par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien**. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum à votre domicile** pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24h/24h, 7j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

CONTACT :

• VITARIS • 02 31 99 04 62 • teleassistance.calvados@vitaris.fr

Le C.C.A.S. a signé une convention avec VITARIS et prend à sa charge intégralement le service de téléassistance pour les habitants du Castelet.

moins de **9€** par mois

Téléassistance CALVADOS

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

UN SERVICE PROPOSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Calvados LE DÉPARTEMENT

SSIAD

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers A Domicile) est une association loi 1901 visant à favoriser le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie ponctuelle ou permanente nécessitant des soins d'hygiène et de confort techniques réalisés par des aides soignant(e)s diplômé(e)s d'état.

Il a une autorisation de soins délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 55 places sur un secteur de 45 communes.

Ce service est encadré par deux cadres infirmiers coordinateurs qui s'assurent que la demande de prise en charge correspond aux critères définis par l'ARS.

Le patient conserve le choix de son infirmier(ière) libéral(e) pour les actes de soins infirmiers.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale. Le financement est pris en charge par les caisses d'assurance maladie, après leur accord.

Avec son programme « **A3, Aidons les Aidants et les Aidés** », le SSIAD propose depuis 2017 des activités ayant pour but de lutter contre l'isolement. La particularité de ce programme réside dans le fait que les compétences et l'expertise du service et de son personnel sont utilisées à destination tant des aidants que des aidés.

Pendant que les aidant(e)s profitent d'un moment de répit, les patients bénéficient de l'accompagnement d'un(e) aide soignant(e) à domicile pour des activités à domicile ou en extérieur qu'il choisit et qui sont adaptées.

Ce service est joignable au 02.31.23.15.90 de 8h30 à 16h00.

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou consulter le site internet : www.ssiad-bourguebus.fr.

ADMR

ASSOCIATION LOCALE DE BOURGUEBUS

- 41, rue du Val es Dunes - Bourguebus • 02 31 39 05 35
- bourguebus@fede14.admr.org
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30, fermé mercredi
- Répondeur à votre disposition pendant la fermeture

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association locale de BOURGUEBUS vous propose ses services, Contactez nous au 02 31 39 05 35.

- Entretien du logement, du linge, préparation des repas ;
- Aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette ;
- Courses, déplacements, livraison de repas à domicile ;
- Téléassistance Filien ADMR...
- Garde d'enfants à domicile, soutien et aide familiale notamment lors d'ennuis de santé.

- Travaux de petit bricolage (fixer ou monter des petits meubles, installer des équipements de sécurité...);
- Travaux de petit jardinage (tonte, arrosage, entretien du potager, taille des haies, débroussaillage...).

L'ADMR RECRUTE...

Vous cherchez un emploi près de chez vous ? Vous aimez les relations humaines ? Vous souhaitez avoir des responsabilités et être autonome ? Rejoignez L'ADMR

Nous recrutons des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale, des aides soignant(e)s, des technicien(ne)s de l'intervention sociale et familiale, des jardiniers, des chauffeurs-livreurs de repas...

CONTACTEZ-NOUS : recrutement14@fede14.admr.org

3 ASSOCIATIONS SOLIDAIRES AU CINGAL

TEF DU CINGAL

Association Intermédiaire mettant à disposition des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur insertion socioprofessionnelle.

POUR PARTICULIER

Aide ménagère, Courses, Aide à la mobilité, Visite de convivialité, Garde d'enfants (+ de 3 ans), Aide aux repas, Service pour vos cérémonies, Entretien espace vert, Petit bricolage, Déménagement

POUR ENTREPRISE ET COLLECTIVITÉ

Aide ménagère, Entretien espace vert, Manoeuvre BTP

GESTION ADMINISTRATIVE

Le TEF s'occupe de tout l'aspect administratif (gestion des contrats de travail, relevé d'heures, déclaration URSSAF, déclaration d'embauche, bulletin de salaire...)

CRÉDIT D'IMPÔT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôts sur le revenu de 50%. Sauf prestations complémentaires.

PAIEMENT SIMPLIFIÉ

Vous pouvez régler par virement, chèque, ou CESU prépayé directement en ligne (donné par votre entreprise ou votre caisse retraite).

OUVERTURES

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

TEF DU CINGAL

3 route de Fontenay
14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE
02 31 23 89 38
www.tefducingal.fr



LE CINGAL RESPIRE

Vous avez tendance à stocker des objets ou des meubles que vous n'utilisez plus. N'hésitez pas à les apporter.



ÉLECTROMÉNAGER

Reconditionnement, réparation, révisions, garantis de 15 jours à 6 mois.

BOIS

Réemploi, détournement, revente de meubles anciens, création, aérogommage, sablage, remise à l'état brut, modernisation, relooking... (sur devis)

RÉPARATION DE VÉLO

Sur devis.

SERVICES

Nous vidons votre habitation de la cave au grenier, location du mobilier. (sur devis)

OUVERTURES

Vente de produits à prix solidaires.

- > Rives de l'Orne (du lundi au samedi 10h-19h)
- > Bretteville-sur-Laize (du mardi au samedi 10h-13h / 14h-18h)

DÉPÔT BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h30

LE CINGAL RESPIRE

5 route de Fontenay
14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE
02 31 23 89 38
www.lecingalrespire.fr

VETIFER

Vous avez tendance à stocker des vêtements que vous ne portez plus ou bien qui sont abîmés. N'hésitez pas à les apporter.



COUTURE

Reprise, ourlet, fermeture, nous proposons tous travaux de couture...

VETIWASH

Nettoyage aqua, lavage literie...

REPASSAGE

Linge de maison, vêtements en panier au kilo.

BRODERIE

Sur vêtements, serviettes... sur devis

OUVERTURES

Lundi 9h30-13h / 14h-18h30

Du mardi au samedi : 8h30-13h / 14h-18h30

VETIFER DU CINGAL

5 place de la Mairie
14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE
02 31 23 89 38
www.vetiferducingal.fr



LA CHIFFO

Atelier Chantier d'insertion
Agréé ESUS - Entreprise Solidaire
d'utilité sociale

7 Route de Trouville 14000 CAEN
02 31 34 49 52 - secretariat@chiffo.fr
www.chiffo.org

La CHIFFO est une boutique solidaire et un chantier d'insertion professionnelle. Avec ses trois boutiques solidaires, situées à Caen, Hérouville-St-C. et aux Rives de l'Orne, LA CHIFFO favorise une consommation responsable et permet d'accéder à une mode éthique.

LA CHIFFO et Le Castelet ont mis en place des opérations de collecte de textile en porte à porte. La collecte de Garcelles-Secqueville a permis de collecter cette année 864kg (participation 23%), et celle de Saint-Aignan-de-Cramesnil 370kg (participation 16 %). Une fois les textiles collectés, ils sont triés, réparés et valorisés afin de les mettre en vente dans les boutiques solidaires.

LA CHIFFO remercie tous les habitants du Castelet d'avoir participé généreusement à cette opération.

SANTÉ

VACCINATION À SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

22 décembre 2021

La Mairie du Castelet s'est portée volontaire pour accueillir un centre de vaccination avec une équipe de l'U.M.P.S (Unité Mobile de Premier Secours) le mercredi 22 décembre à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Le vaccin Moderna a ainsi pu être administré à 97 personnes de plus de 30 ans qui avaient préalablement pris rendez-vous.

Une nouvelle date a été prévu le 26 janvier 2022.



MONOXYDE DE CARBONE

Lorsque les températures baissent : rallumer le chauffage peut comporter des risques.

Incolore, inodore et non-irritant, le monoxyde de carbone est un gaz toxique.

Faites vérifier vos installations de chauffage et aérez régulièrement votre logement.

MONOXYDE DE CARBONE

Attention aux intoxications !

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



SOLIDARITÉ

OCTOBRE ROSE

Au mois d'octobre les élues du Castelet se sont mobilisées contre le cancer du sein, à l'occasion du salon « Bien Être, Beauté et Soins du Support » organisé par Nadège Mette le samedi 9 octobre 2021.

Différents exposants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil pour proposer des ateliers découvertes mais aussi des soins, vente de vêtements, bijoux...

Tous les bénéfices de la journée ont été reversés à la ligue contre le cancer.



LA ROCHAMBELLE

En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, cela fait deux ans que la Rochambelle, course organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein, ne se déroule plus dans les rues de Caen. L'association propose donc aux femmes inscrites de réaliser leur marche de 5 km sur le parcours de leur choix.

C'est pourquoi, les élues du Castelet ont décidé de se retrouver tout de rose vêtues, pour parcourir leurs 5 km autour de notre commune.



TÉLÉTHON

Le 2 décembre, Les Rockraideurs de Soliers ont organisé leur Rando Nocturne pour soutenir le Téléthon. Le parcours a traversé une vingtaine de communes dont Le Castelet qui proposait un ravitaillement à mi-parcours. Cette année, l'événement a pris une tout autre dimension, avec le soutien et la participation active du Deudeuch Club et du Club Images. Plus de 100 bénévoles ont ainsi encadré l'événement, 19 2CV et plusieurs photographes étaient répartis sur tout le circuit. En plus de la traditionnelle rando VTT de 12 et 30 km, une rando marche de 12 km et un trail ont complété l'événement sur un circuit commun. Plus de 500 personnes ont participé à cette belle cause qu'est le Téléthon. Des élus du Castelet ont joué le jeu en participant à cette manifestation.



COMMÉMORATIONS



14 JUILLET 2021

A l'occasion de la fête nationale, Le Castelet a rendu hommage aux morts des deux grandes guerres. Élus, portes drapeau, M. Lerouillois (président des anciens combattants) et la fanfare de Cesny Bois Halbout étaient présents à Saint-Aignan-de-Cramesnil pour la mémoire de ces événements historiques.



7 AOÛT 2021

La Plaine Sud a été terriblement meurtrie lors des opérations alliées de la Libération et des contre-offensives allemandes. Goodwood et Totalize, deux opérations majeures parmi les batailles de blindés les plus violentes et les plus importantes, ont eu lieu sur ce territoire. C'est pourquoi, chaque année, le 7 août, nous rendons hommage au Bosquet des Libérateurs, aux soldats tombés pour libérer notre village et ainsi transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes.

14 NOVEMBRE 2021 - FÊTE DE LA SAINT-MARTIN



Participation des enfants de l'école

Dimanche 14 novembre a eu lieu la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Quatre élèves : Rachel, Chloé, Elise et Inoa ont lu des lettres d'un poilu à sa famille. Ces lettres sont extraites du livre « Lulu et la grande guerre ». Une fanfare, des gendarmes, des militaires, des portes drapeaux, les maîtresses et des élus étaient présents. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts.

APPLICATION MOBILE - CITYKOMI



LE CASTELET
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
 AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

LA MAIRIE VOUS INFORME EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE

Depuis le 29 septembre, LE CASTELET informe ses citoyens sur smartphones et tablettes avec un nouveau service de notifications en temps réel.

Soucieuse de moderniser sa communication et de répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la commune s'est dotée tout récemment de l'application Citykomi®. Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), Citykomi®, c'est son nom, permet aux habitants du Castelet de rester connectés à leur mairie pour recevoir la bonne information au bon moment.

Plus besoin de chercher l'information ! Très simple à utiliser et très efficace, Citykomi® vise d'abord à faciliter la vie des habitants dans leur quotidien : ainsi chacun peut recevoir directement les informations ou les alertes propres à la vie locale : un imprévu, des horaires d'accueil qui évoluent, un chantier qui débute, des intempéries, un spectacle à réserver, etc.

FACILE GRATUITE ET ANONYME !

Délibérément conçue pour respecter la vie privée des usagers, l'application Citykomi® du CASTELET ne nécessite la création d'aucun compte et n'exige aucune donnée personnelle pour s'abonner aux notifications de la mairie. Chaque citoyen est libre de s'abonner à sa guise et ne recevra que les informations souhaitées publiées par LE CASTELET.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code du CASTELET disponible sur cette page ou de rechercher LE CASTELET dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations. Les messages sont rédigés par l'équipe de la mairie en charge de la communication pour informer la population en temps réel. Il n'y a aucune publicité dans l'application et la commune est l'unique source d'informations.

Créée en 2015, la plateforme de notifications mobiles Citykomi® révolutionne l'information en temps réel et offre, aux collectivités et aux services publics ou privés, une solution exemptée du RGPD pour créer une nouvelle communication de confiance avec les usagers. Déjà utilisée par de nombreuses collectivités partout en France, Citykomi® est fière de mettre son efficacité au service du CASTELET pour prendre soin de ses habitants.

L'ACTUALITÉ DU CASTELET SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !

DISPONIBLE SUR  
- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole  > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez LE CASTELET à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATIONS
 > Infos Le Castelet
- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.




PÉRISCOLAIRE

Le Castelet prend en charge la gestion et le financement des temps périscolaires.



PERSONNEL

BAILLEUL Vanessa : Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

CACHARD Laëtitia : Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

JEANNE Agnès : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

LECEUR Annette : Conductrice du bus scolaire. Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

LE COZ Nadine : Agent chargé de la bibliothèque, de l'étude surveillée et de la cantine.

LEFRANÇOIS Christèle : Agent chargé de la garderie.

LIOVE Mickaël : Agent d'entretien.

PIQUOT Jacqueline : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

TARIEL Véronique : Conductrice du bus scolaire. Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

THOMASSE Nadine : Agent chargé de la garderie, de la cantine et de l'entretien.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TEMPS PÉRI-SCOLAIRE

- Organiser les garderies du matin, du soir et l'aide aux devoirs.
- Assurer le bon fonctionnement du service « Restauration Scolaire » sur les 2 sites.
- Effectuer le transport scolaire.
- Entretien des locaux scolaires.
- Réaliser les investissements nécessaires (locaux, mobiliers...).
- Former le personnel.
- Fournir les moyens matériels pour le bon fonctionnement des classes.

GARDERIE

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h40 à 18h30 à l'école de Garcelles-Secqueville.

Tarifs : Matin 1,85€ - Soir 2,35€

AIDE AUX DEVOIRS

Mise en place d'un service d'aide aux devoirs les lundis de 17h00 à 18h15. Nadine LE COZ est en charge de ce service. **Tarifs** : 3,00€/vacation

RESTAURATION SCOLAIRE

Notre fournisseur de repas scolaires est la Société CONVIVIO.

Tarifs : 3,85€/ repas depuis 2018.

Pour les commandes et décommandes : 02 31 39 86 17

REPAS VÉGÉTARIEN

Depuis 2019, dans le cadre de la Loi Agriculture et Alimentation EGALIM de 2018, notre prestataire, Convivio, propose à titre expérimental d'intégrer un menu végétarien une fois par semaine. Les repas végétariens sont constitués de légumes, céréales, légumes secs, laitages et œufs. Ils excluent les viandes, les poissons et les fruits de mer.

Pour renforcer la qualité de notre service de cantine, le Conseil Municipal a voté la mise en place d'une prestation défendant mieux l'agriculture biologique locale. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les enfants de la commune bénéficient d'un repas entièrement bio une fois par mois. De plus, 30 % de produits biologiques constituent désormais les repas. Cette évolution est entièrement prise en charge par la commune, sans répercussion financière sur les familles.

REPAS À THÈME : Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le 16 décembre 2021 et les rois ont été tirés le 7 janvier 2022, pour la plus grande joie des enfants.

« **FRUIT À LA RÉCRÉ** » : Tous les mardis, la commune s'est engagée à continuer de distribuer un fruit aux enfants des écoles maternelle et élémentaire. L'objectif de cette opération est de prendre du plaisir en goûtant et en mangeant des fruits.

EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée Scolaire	Maternelle	Elémentaire	Total
2017 - 2018	72	103	175
2018 - 2019	75	105	180
2019 - 2020	74	114	188
2020 - 2021	76	120	196
2021 - 2022	79	129	208

BUS SCOLAIRE : Caen la mer subventionne les kilomètres liés aux transports des enfants le matin et le soir ainsi que les frais liés à l'entretien du bus. La mairie finance les déplacements sportifs, sorties extra-scolaires et pédagogiques. Aucune participation financière n'est demandée aux parents.

DÉPART À LA RETRAITE

Brigitte CORNET a quitté la collectivité le 30 novembre dernier pour se consacrer pleinement à sa retraite. Merci à elle pour toutes ces années d'investissement.



DES COUVERTURES POUR LA MATERNELLE

Depuis la rentrée de septembre, dans un souci égalitaire, la Mairie a investi dans des couvertures pour la sieste des enfants de maternelle.

Pour un montant de 2 248,50€

LES ÉCOLES



Les élèves du Castelet ont rencontré des footballeurs du Stade Malherbe de Caen

Jeudi 18 novembre 2021, deux joueurs du Stade Malherbe de Caen sont venus à l'école parler des valeurs du sport avec les élèves.

Deux joueurs du Stade Malherbe de Caen, sollicités pour intervenir en classe, ont été accueillis par une cinquantaine d'enfants vêtus de maillot bleu et rouge, les couleurs du club. Ensemble, ils ont assisté au dévoilement d'une plaque rappelant la participation de l'école au programme Erasmus + « **Grèce : partageons tous ensemble la passion des jeux** ».

Cette intervention marque la reprise, « **à fond les ballons** », du projet porté par la députée Laurence Dumont, relayé voici deux ans par les enseignantes de CM1

et CM2, Sophie Richard et Nathalie Boutouil... et stoppé par la pandémie.

Une fois la plaque inaugurée, en présence de Franck Lecoq, maire adjoint en charge des affaires scolaires, place aux jeux ! Dans un premier temps, les jeunes footballeurs (Brahim Traoré 17 ans et Andreas Hountondji 19 ans) ont été soumis à un « Action-Vérité », qu'ils ont pris très au sérieux. « C'est un challenge imaginé par les élèves », préviennent les enseignantes. Les joueurs ont dû découvrir à l'aveugle de l'arnica, faire tenir un ballon de foot sur leur tête pendant plus de 10 secondes, citer le maximum de noms de clubs de foot... et répondre parfois à des questions personnelles. « *Qu'aimeriez-vous faire en dehors du foot ?* » Andreas n'hésite pas : « *Maintenant que j'ai passé mon permis de conduire, je voudrais devenir plus autonome :*

gérer mes assurances, carte Vitale, mutuelle... c'est compliqué quand on est tout seul ! »

Brahim, lui, a dû raconter son parcours, depuis Rennes, sa ville natale, jusqu'à Caen : « *J'ai commencé le foot à 5 ans, et à 12 ans, j'ai été repéré et je me suis retrouvé en centre de formation... je dormais là-bas. J'étais petit quand même. Maintenant, je travaille pour passer mon bac.* » À la question, « *Quel est votre club de foot préféré ?* », Andreas n'a pas hésité : « *Le SMC, c'est celui qui m'a donné ma chance !* »

L'intervention s'est achevée en extérieur, avec des jeux de ballon, préparés par Céline Coueffé, professeur d'E.P.S., mêlant enfants et joueurs professionnels. Andreas n'a pas fait semblant : « *Je suis le meilleur buteur !* »

[Extrait Ouest-France]





Allez Malherbe !

Mardi 23 novembre, les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de visiter le stade de l'équipe de Malherbe. Leur guide, Anthony, attaché de presse, les a fait entrer dans ce stade de 20 300 places, ils ont pu visiter les vestiaires des joueurs, la salle de presse et la salle des légendes où les VIP se restaurent avec les joueurs après le match. Dans cette salle, ils ont découvert des photos de joueurs connus. Ils ont ensuite pu assister à un entraînement et ont obtenu des dédicaces des joueurs.

Intervention de Surfrider



Les élèves de CM1 ont bénéficié de l'intervention de l'association Surfrider dans le cadre de la collecte de déchets organisée par la commune le samedi 2 octobre 2021. Les élèves ont pu fabriquer, à partir de chaussettes, des éponges tawashi.



Partageons tous ensemble la passion des jeux

Les classes de CM1 et CM2 se sont lancées dans un projet Européen intitulé « Partageons tous ensemble la passion des jeux » qui nous vaut aujourd'hui la labélisation de notre école reconnue « Génération 2024 ». Notre école portera les couleurs de ce label qui marquera notre engagement dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Gestes premiers secours



Laëtitia Marguerite et Thierry Morel ont offert à la collectivité l'opportunité de former des élèves aux gestes de premiers secours. Cette intervention du SDIS, entièrement financée par Groupama, a eu lieu les 10 et 11 juin auprès de 3 groupes de 7 élèves.



Projet déchets au Castelet

Le mardi 15 septembre, les deux classes de CM1 et CM2 ont fait un projet sur les déchets dans le Castelet. Les enfants ont cherché et observé tous les déchets qu'ils pouvaient trouver par terre : dans la cour de l'école, sur le terrain de foot, sur la piste cyclable, dans un lotissement. Ont été trouvés des masques, des bouteilles, des canettes, des mégots... Ensuite, sur une grille, ils ont identifié tous les déchets retrouvés sur le sol. Il y en avait plus sur le stade de foot.

En classe, les CM2 ont proposé des actions possibles pour dépolluer le quartier :

- A tour de rôle, les élèves ramassent des déchets dans la cour ;
- Les CM2 passeront dans les classes pour expliquer aux élèves qu'il ne faut pas jeter les papiers par terre ;
- Les élèves proposent de coller des affiches plastifiées au city stade « STOP DECHETS » ;
- Installer des poubelles de tri au stade ;
- Avertir les gens et les éduquer ;
- Acheter des pinces pour ramasser les déchets.

Investissement matériel informatique

Dans le cadre exceptionnel du Plan de Relance, les projets déposés par la municipalité pour moderniser et compléter l'équipement informatique de l'école ont tous été acceptés. Cette opportunité a permis l'achat subventionné :

- d'ordinateurs ;
- de vidéo-projecteurs
- de tablettes pour la classe numérique.

Les deux dispositifs Socle Numérique et ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) étaient subventionnés par l'état entre 50 et 70%, le reste à charge pour la collectivité a été de 9 700€.

Projets Ecole 2021-2022

- Les classes de CP, CE1 et CM2 ont pu profiter d'un cycle natation à la piscine de la Grâce de Dieu.
- Le 4 juin, les CP-CE1 ont visité le parc Ornavic (Carolingiens et Vikings) et profité des activités accrobranche du Parc Aventure à Beauregard.
- Dans le cadre du dispositif École et Cinéma, les élèves de CP-CE1 ont visionné Kérity, la maison des contes.
- Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une journée de rencontres sportives et artistiques inter-classes le 17 juin, l'objectif étant de faciliter le passage au niveau supérieur et de rencontrer sa future maîtresse.
- Les classes de CP, CE1 et CE2 ont participé à un cycle danse de 10 à 12 séances avec un intervenant.
- Le cycle kayak a démarré le 21 mai pour les CM1-CM2.
- Le 15 juin, les CM1-CM2 se sont rendus au Mont Saint Michel.
- La classe de CM1 a profité d'une initiation musicale avec l'orchestre du conservatoire de Caen. La classe s'est rendue au conservatoire le 14 juin pour assister à un concert « Jazz et orgue ».
- La classe de CE1 a bénéficié de 3 séances de Golf à Bieville-Beuville les 2, 9 et 16 décembre 2021.
- Les élèves de maternelle sont allés au cinéma Lux le vendredi 3 décembre 2021 voir Le Noël de Petit Lièvre Brun.
- La Compagnie du Gros Nez Rouge a installé son chapiteau à côté du City Stade du 24 janvier au 4 février 2022. Toutes les classes participeront aux activités cirque.
- Les classes de CE1 et CE2 vont participer à un cycle patinoire à Caen les lundis après-midi du 21 février au 4 avril 2022.
- Le voyage en Grèce pour les CM1-CM2, dans le cadre d'un projet Erasmus + avec pour thème « Génération 2024 » devrait se concrétiser du 4 au 8 avril 2022.

RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Assistants Maternels de Plaine Sud porte désormais le nom de Relais Petite Enfance. C'est un service intercommunal (ancienne Communauté de communes de Plaine Sud) gratuit qui s'adresse aux parents ou futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et leurs enfants. Le Relais Petite Enfance est géré par l'Association Familles Rurales du Calvados.

Le Relais propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile une information générale sur les droits et obligations, une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession et sur les évolutions de carrières, un recueil des disponibilités d'accueil, des temps de rencontres avec d'autres assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, des temps d'échanges sur les pratiques professionnelles ainsi qu'un espace documentaire.

Le Relais propose aux parents ou futurs parents des informations sur les modes d'accueil existants, les droits et obligations, une liste des assistants maternels du territoire, un soutien dans le rôle d'employeur, un soutien à la fonction parentale, des animations et des soirées thématiques (développement de l'enfant, prévention...).

Enfin, le Relais propose aux enfants des temps d'éveil, de jeu, de découvertes, de rencontres et de socialisation, des sorties et des spectacles, des animations en lien avec les structures locales.

L'animatrice vous accueille lors des matinées d'éveil dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile, se déroulent globalement ainsi :

- de 9h30 à 10h : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges ;
- vers 10h/10h15 le groupe se rassemble puis une activité accompagnée de l'adulte est proposée. Chaque enfant est libre de participer ou non à l'activité ;
- vers 11h le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et comptines.

Différents espaces de jeux et jouets sont à disposition pour partager des moments d'éveil, de découvertes et de convivialité avec les enfants.



Des manifestations ont lieu tout au long de l'année : des interventions de professionnels qualifiés en éveil corporel, éveil musical, des animations autour du cirque, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles. Le public du Relais peut aussi profiter de sorties (ferme pédagogique de Ouézy, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, balade à la colline aux oiseaux), de temps festifs et de spectacles, d'interventions de professionnels qualifiés et d'ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Emilie Genest

RESPONSABLE DU RELAIS |

Relais Petite Enfance Plaine Sud

10, rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville
14540 Le Castelet - 02.31.38.26.96 / 07.69.27.15.01.
ram.plainesud@famillesrurales.org

Accueils sur rendez-vous / accueils téléphoniques :

Mardi : 13h30 à 18h - Jeudi : 13h30 à 17h
Vendredi : 13h30 à 16h

Matinées d'éveil de 9h30 à 11h30 :

Mardi et jeudi à Soliers
Mercredi à Rocquancourt
Vendredi à Bourguébus

CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs géré par l'association Familles Rurales Calvados se situe dans les locaux de l'école élémentaire de Garcelles-Secqueville.

- Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.
- Accueil des enfants dès la petite section jusqu'à 12 ans.
- Inscription à la demi-journée (avec ou sans repas) ou à la journée le mercredi.
- Inscription à la journée et 3 jours minimum/semaine pendant les vacances.
- Capacités d'accueil :
 - 24 enfants de moins de 6 ans
 - 24 enfants de 6 ans et plus
- Première inscription sur le site Familles Rurales Calvados

NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Prendre en compte les envies de chacun, participer à l'épanouissement des enfants dans un cadre sécurisant, fidéliser nos équipes d'animateurs, les aider à se former.

Proposer des activités et des temps de loisirs adaptés aux âges des enfants, privilégier l'autonomie pour tous (créer des espaces adaptés) et le vivre ensemble, privilégier des sorties sur le territoire proche du centre de loisirs, communiquer le plus possible avec les familles sur notre fonctionnement.



**Budget alloué
par la commune**
10€/jour
et par enfant

LES TEMPS FORTS EN 2021

- Le centre est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.
- Une sortie ou intervenant est proposé un mercredi / cycle et chaque semaine de vacances : cinéma, ateliers poterie et préhistoire, initiation au golf de Garcelles...
- Nous accueillons de plus en plus d'enfants de moins de 6 ans, nous adaptons nos activités à cette tranche d'âge.
- Projet de création d'un blog ou site internet pour mieux communiquer avec les familles.
- Opération Père Noël Vert avec le secours Populaire.
- Aider les jeunes du territoire à se former aux métiers de l'animation (BAFA), accueil de stagiaires afin de fidéliser l'équipe d'animation.
- Participer aux projets de la commune : animation autour de l'alimentation cet été, projet du jardin partagé...

L'équipe d'animation tient à remercier les familles pour la confiance qu'elles lui accordent et bien sûr les enfants qui participent à la vie du centre de loisirs par leur joie et leur bonne humeur !

UNE COLLECTE DE JOUETS EN FAVEUR DU SECOURS POPULAIRE

Depuis début décembre, le centre de loisirs Familles rurales du Castelet a organisé une collecte de jouets pour le Secours Populaire. Les familles des enfants, âgés de 3 à 11 ans et accueillis tous les mercredis et lors des vacances scolaires, ont pu déposer des dons au centre de loisirs. L'appel aux dons a été élargi à la population qui a également joué le jeu.

« Chaque année, les Pères Noël verts du Secours Populaire viennent en aide aux familles en difficultés afin qu'elles puissent passer les fêtes de fin d'année dignement. Les bénévoles du Secours populaire sont venus un mercredi matin pour la récolte des jouets. » se réjouit Marie Mézière, responsable du centre de loisirs.

CONTACT ET INFORMATIONS :

• marie.meziere@famillesrurales.org • 07 66 29 86 05

Marie Mézière
DIRECTRICE |

LOCAL JEUNES

Le Castelet - Castine en Plaine

Le Local jeunes est un lieu de vie collective ouvert aux jeunes à partir de leur entrée en 6°. Nous les accompagnons dans la vie quotidienne et dans la mise en place de leurs projets. Nous proposons diverses activités en fonction de leurs envies.

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2021 au sein du Local Jeunes a été très riche en rencontres, activités, découvertes et projets. Beaucoup de nouveaux jeunes ont été accueillis cet été, ce qui a impulsé une bonne dynamique au sein de la structure pour le reste de l'année.

Depuis début octobre 2020, le Local Jeunes a déménagé au stade de Saint-Aignan-de-Cramesnil pour toute la durée des travaux entrepris à côté du stade de Garcelles-Secqueville.

MODALITÉS D'OUVERTURE

En période scolaire, le local est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h30 et les samedis de 14h à 18h30. Pour des raisons logistiques et de temps, le local est fermé les vendredis soir.

Durant les vacances scolaires, nous accueillons les jeunes du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Nous organisons une soirée à chaque période de vacances (ou toutes les deux semaines durant l'été) qui se termine vers 23h.

Pour pallier les difficultés liées aux déplacements, nous organisons une navette en minibus entre les communes

de Rocquancourt, Garcelles-Secqueville et Saint-Aignan-de-Cramesnil le matin et le soir (durant les vacances mais également en période scolaire).

LA VIE QUOTIDIENNE AU LOCAL

Les ados sont associés au fonctionnement de la structure, à la création et à la modification des règles de vie ainsi qu'à l'organisation de leurs vacances. Notre vie quotidienne repose sur des valeurs, que nous considérons essentielles pour vivre ensemble, telles que la bienveillance, l'empathie, l'authenticité et l'écoute.

L'équipe d'animation accompagne chaque jeune dans la vie quotidienne du local pour que tout le monde puisse s'épanouir au sein du groupe. Les jeunes sont moteurs dans la vie collective et sont accompagnés pour participer à l'entretien de ce lieu de vie. Pour cela, nous faisons les courses, la vaisselle, le ménage et nous préparons les repas avec eux.

Le « **Comment ça va ?** » est un temps collectif se déroulant en début de chaque après-midi pendant les vacances. L'équipe insiste sur son importance car il permet de réguler la vie de la structure, d'organiser et de rediscuter les temps de la journée. Chaque personne peut exprimer son ressenti et transmettre ses idées et ses envies d'activités pour l'après-midi.





**Budget alloué
par la commune**
23€/jour
et par enfant

DES ACTIVITÉS, DES SORTIES, DES SOIRÉES...

Nous mettons en place un planning des samedis et des vacances. Il s'agit d'une proposition de l'équipe et des jeunes fréquentant la structure, il n'est pas définitif et peut varier en fonction des envies, des demandes et de la spontanéité du moment.

Durant l'année 2021, des activités variées et parfois originales ont été mises en place dont voici quelques exemples : des balades à vélos/rollers/skate, du Trollball (jeu sportif mêlant l'univers médiéval et fantastique), du Hockey sur gazon, la réalisation d'un clip vidéo sur une musique de « Imagine Dragon », une initiation aux rollers au city de Tilly-la-Campagne, la découverte de nombreux jeux de société, de délicieux goûters, du graffiti sur vinyles ou encore le Loup garou et ses multiples variantes réalisées par l'équipe et les jeunes. De chouettes moments ont également été vécus lors des sorties et soirées, malgré quelques restrictions liées au protocole sanitaire : Lasergame, patinoire, accrobranche, parc de Vikings « Ornavik », Mont Saint-Michel, soirée Mystérium d'Halloween, soirée musicale...

Pour clôturer notre bel été comme il se doit, nous sommes partis une nuit en tente à Anctoville où nous avons pu découvrir le « Laserball ». Ce moment fut riche en émotions et en cohésion !

DIVERS PROJETS ET SÉJOURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Certains jeunes de la structure sont également investis au sein du Comité des jeunes du Calvados qui regroupe d'autres jeunes des structures Familles Rurales (Villers-Bocage, Aunay sur Odon, Evrecy, Carpiquet et Verson). Cette instance de prise de décisions leur permet d'organiser leurs vacances et des projets annexes. Les rencontres inter-structures, habituellement organisées, n'ont pas pu se mettre en place du fait des restrictions liées à la crise sanitaire. Ces temps forts de l'année manquent beaucoup aux jeunes, nous espérons pouvoir de nouveau les organiser durant l'année 2022.

Cette année, divers séjours ont été organisés : la colo « Fiest Activ' » à Montmartin-sur-mer (50) et le séjour « Surf » à Siouville (50) se sont déroulés durant l'été. Une colo « Ciné » a été organisée durant les vacances de novembre où les jeunes ont pu réaliser un court métrage en découvrant la prise d'image, de son et le montage, et en s'initiant au jeu d'acteur. Pour l'année 2022, le comité des jeunes a fait la demande pour organiser une colo sur la thématique « Harry Potter ». Celle-ci se déroulera courant en février ou en avril.

En continuité avec les valeurs défendues au sein des structures jeunes, l'équipe d'animation a souhaité développer l'organisation d'événements à

destination des 16-25 ans dans le but de recréer des moments de rencontres et de convivialité adaptés à leurs envies et besoins. Il s'agit aussi de leur offrir la possibilité de les accompagner dans leurs démarches de jeunes adultes (passage du BAFA, démarches professionnelles...).

Le protocole sanitaire rend complexe l'organisation d'événements avec les familles. Cependant nous avons pu convier les familles au sein du local le vendredi 5 novembre pour un moment convivial avec l'organisation d'un petit quizz leur permettant de découvrir plus amplement le Local jeunes et l'association Familles Rurales. Les familles sont venues nombreuses. Nous souhaitons particulièrement remercier leur soutien et l'investissement des jeunes dans la vie collective du local durant l'année.

Vous retrouverez l'ensemble des informations nécessaires concernant l'accueil jeunes (horaires d'ouverture, horaires de la navette, fiches d'inscription, tarif, plannings...) sur le site internet de la mairie.

CONTACT :

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au local jeunes ou nous contacter :

- Marina Mirault • 07 83 06 87 82
- marina.mirault@famillesrurales.org

Marina Mirault

DIRECTRICE |

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Une nouvelle année se termine mais l'APE est toujours présente et plus motivée que jamais à mener des actions et animations afin de collecter des fonds nécessaires pour aider nos écoles à mener leurs divers projets pédagogiques.

Les circonstances sanitaires ont beaucoup freiné les projets de l'APE sur l'année scolaire 2020-2021, les manifestations prévues ayant été annulées mais l'année s'est quand même terminée sur une note positive avec la "TOMBOLA À GRATTER" qui a rencontré un vif succès et qui sera reconduite cette année.

L'APE, revenue en forme pour la nouvelle année scolaire 2021-2022, a pu organiser sa première action HALLOWEEN avec son labyrinthe géant en octobre.

Cette animation ayant beaucoup plu aux petits comme aux grands sera également reconduite avec de nouvelles surprises.

Comme chaque année, nous avons également participé au marché de Noël organisé par l'Association anim.com afin de vendre les objets créés par nos artistes à l'école.

NOUS ESPÉRONS UNE ANNÉE 2022 RICHE EN ACTIONS AVEC :

- Une tombola de Pâques sera proposée et débutera courant février 2022.



- Le carnaval est programmé pour le Samedi 2 Avril 2022
- La kermesse est fixée au 25 Juin 2022 où nous effectuerons le tirage au sort de nos grands gagnants de la tombola à gratter qui sera distribuée quelques semaines avant.
- La fête d'HALLOWEEN en Octobre et le marché de Noël 2022 seront au rendez-vous.

L'APE LE CASTELET vous remercie pour chacune de vos participations et idées qui nous permettent de continuer et d'évoluer.

Charline Lepy
PRÉSIDENTE |



ZOOM sur Sophie Lecoq

Présidente d'Anim.com



Sophie, 55 ans, mariée, 3 enfants, cuisinier de métier, 17 ans dans une papeterie et aujourd'hui aidant familial, habite à Saint-Aignan-de-Cramesnil depuis 1999.

Vous l'avez probablement déjà croisée sur une animation de la commune, au marché de Noël, au loto ou encore au moment de la fête du 14 juillet. Effectivement, Sophie est très active au sein de la commune.

En 2000, pour occuper ses enfants et ceux de ses voisins le mercredi après-

midi, elle organise des ateliers de travaux manuels dans les locaux de la Mairie. Au vu du succès de ces ateliers, le Maire de l'époque lui conseille de monter une association. C'est ainsi qu'en 2001, elle devient vice-présidente de l'association anim.com, alors en déclin. Puis elle est élue présidente en 2005 suite au départ de son prédécesseur.

Grâce à une équipe de choc composée de Sandrine, Monique, Agathe, Manon, Nathalie, Laurent, Béatrice, Michaël, David, Franck..., ses fidèles alliés, les animations au sein de la commune ont toujours eu beaucoup de succès auprès des habitants.

Le 14 juillet, un événement à ne surtout pas manquer, pouvait réunir jusqu'à 400 personnes au repas et 700 personnes au feu d'artifice. Les premières années, il durait toute la journée sous forme de kermesse (tir à la corde, chamboule-tout, course en sac...) et se terminait tard dans la soirée avec un grand bal et un feu d'artifice.

Parmi les animations d'anim.com, on retrouvait : les concours de Belote, les soirées à thème, les cours de gymnastique, les journées à Paris, le rallye touristique automobile, le salon des arts et loisirs... aujourd'hui encore

l'association organise : le marché de Noël avec la vente de sapins (environ 200 visiteurs), la Chasse aux œufs, le loto, le 14 juillet...

Sophie retient un bilan plutôt positif de toutes ces années : de belles rencontres, de supers souvenirs, des soirées inoubliables, des moments de partage, de rassemblement, d'échanges... Elle aimerait désormais passer le flambeau à une nouvelle équipe qu'elle souhaite accompagner en tant que bénévole. Quelques motivés pleins de bonne volonté se sont portés volontaires et ce pour faire perdurer l'animation au Castelet.

« Je remercie tous les bénévoles qui sont restés à mes côtés toutes ces années et je souhaite une longue vie à anim.com » Sophie Lecoq

Dans l'avenir, en plus d'accompagner le nouveau bureau d'anim.com, Sophie restera bénévole au sein du CCAS. Elle participe aux appels téléphoniques et aux visites des personnes vulnérables, informe les aînés sur la vaccination et les aide à se diriger en centre de vaccination, participe à l'organisation du repas des anciens et à la livraison de plateaux repas et colis de Noël.

Merci à elle pour son implication au sein de notre commune.

ZOOM sur Coline Gillet

Illustratrice Casteloise



Le Marmotton Gourmand
Album paru en juin 2019

Vous souhaitez commander le livre :
colinegillet@yahoo.fr
Instagram : @phaleina-draw

Coline est une jeune fille de 17 ans, habitante du Castelet (Saint-Aignan-de-Cramesnil). Scolarisée dans notre commune dès son plus jeune âge, elle a poursuivi ses études au collège de Bretteville-sur-Laize et est aujourd'hui en terminale au Lycée La Place, en formation STD2A.

Coline est passionnée de dessin, elle est d'ailleurs très douée dans ce domaine. Autodidacte, elle a appris à dessiner toute seule, puis a suivi quelques cours pour se perfectionner. Pour s'occuper pendant le confinement, elle a décidé de mettre en image une histoire inventée par son papa lorsque, petite, il la distrait lors de longues promenades familiales en montagne. Cette histoire, « Le Marmotton Gourmand », nous conte les aventures d'une petite marmotte trop gourmande et de sa maman.

Coline aime la littérature jeunesse où les images priment et l'imaginaire de l'enfant se mélange à celui de l'artiste. Ses inspirations sont tirées d'auteurs tels que Timothée de Fombelle ou Benjamin Lacombe. Pour l'album de jeunesse qu'elle a réalisé de A à Z, elle a utilisé différentes techniques telles que l'aquarelle, le crayon de couleur et le pastel ; la mise en page a aussi été réalisée par ses soins, avec l'aide de son papa. Ce projet va lui permettre d'agrémenter son dossier pour ses futures études. Suite à la vente de quelques exemplaires, elle a obtenu des retours plutôt positifs des parents qui ont pris plaisir à lire l'histoire à leurs enfants. Ceci lui a permis de la rassurer quant à ses choix d'avenir. Elle souhaite désormais continuer à illustrer des albums, sans forcément se spécialiser dans la littérature jeunesse, et qui sait, pourquoi ne pas écrire de belles histoires à succès ! Elle travaille actuellement sur un nouveau projet avec un musicien.

Bravo à elle, Le Castelet est fier de ses anciens élèves !

LES PROJETS DU CASTELET



Plusieurs projets sont en préparation dans la commune. Il s'agit de la rénovation et l'agrandissement du groupe scolaire, et de la construction d'un bâtiment multi-activités qui accueillera, entre autres, le club de football et le local ados.

Le dimensionnement de ces deux projets et la future voirie les desservant ont nécessité la démolition des vestiaires et le déplacement du local ados à Saint-Aignan.

LE VESTIAIRE

Bâtiment datant de 1978, il n'était plus aux normes d'accessibilité. Les études ont démontré qu'une mise aux normes PMR serait coûteuse sans pour autant régler les problèmes d'isolation et de chauffage. Compte tenu de ces éléments, la décision de reconstruction s'est avérée évidente. La démolition d'un tel bâtiment, avec présence d'amiante (158 m² de tôles en amiante ciment de couverture) a nécessité l'intervention d'entreprises spécialisées. Celles-ci ont été sollicitées pour les diagnostics avant travaux (Chevalier Diag) et pour la démolition (Leclerc démolition).

Le coût total est d'environ 24 000 € HT.



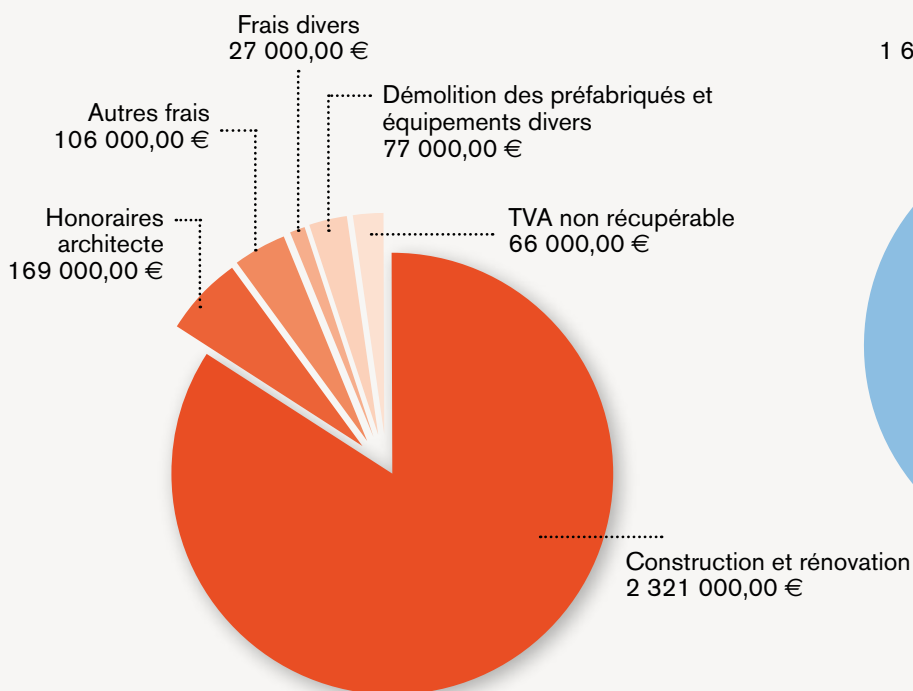
LE LOCAL ADOS

Ce bâtiment modulaire plus récent a, quant à lui, été repositionné au stade de Saint Aignan de Cramenil. A la livraison du local multi-activité, il sera affecté au rangement de biens communaux. **Cette opération d'un coût total de 20 000 € HT** a été confiée aux entreprises SBTP pour le génie civil (terrassement et réseaux) et TF Services pour le déplacement et repositionnement des modules.

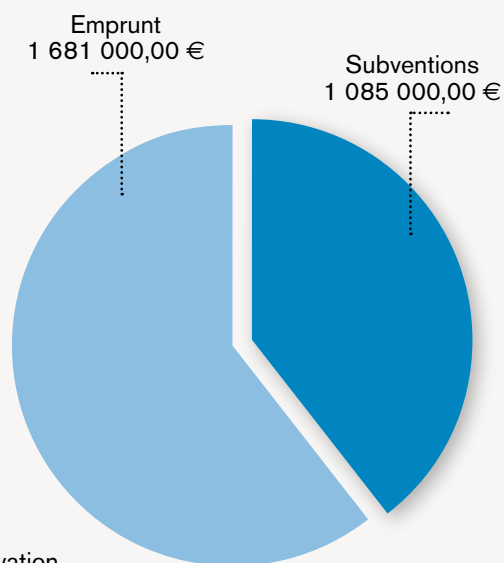


FRAIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DU PROJET ÉCOLE

COÛT DU PROJET ÉCOLE

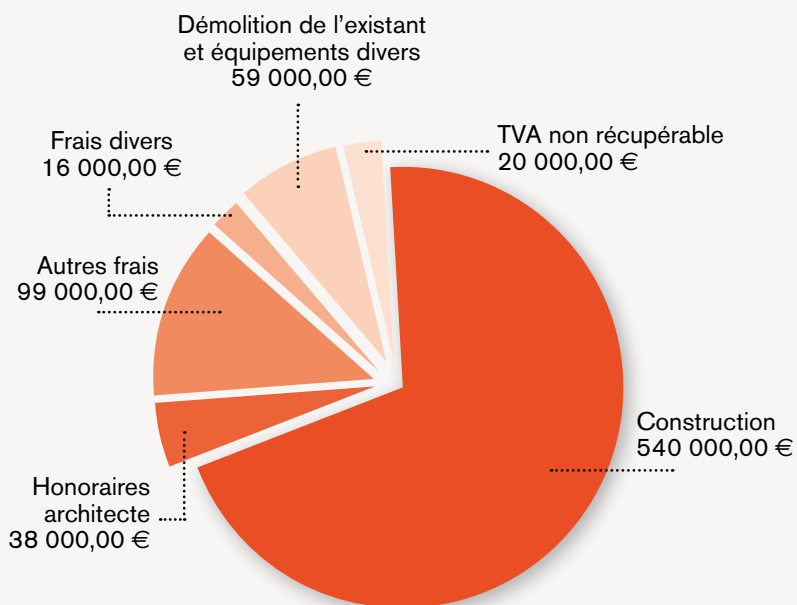


FINANCEMENT DU PROJET ÉCOLE

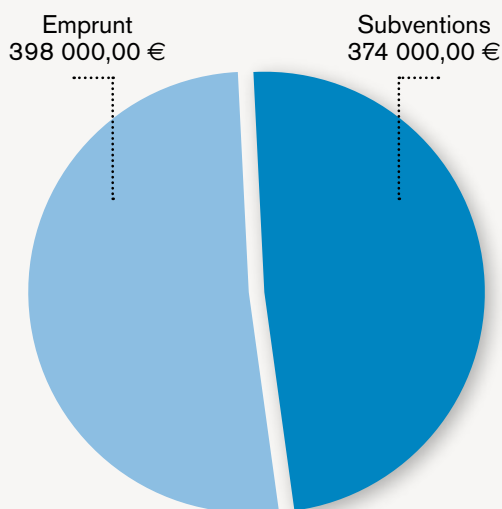


- Les frais de construction et rénovation comprennent l'achat du terrain, la construction de l'école maternelle et de la cantine et la rénovation de l'école primaire.
- Les autres frais comprennent les frais d'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage (AMO), d'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC), de diagnostics, de raccordements,...
- Les frais divers comprennent les frais de publicité légale, d'huissier de justice, d'assurances,...

COÛT DU COMPLEXE MULTIACTIVITÉ à vocation associative et sportive



FINANCEMENT DU COMPLEXE MULTIACTIVITÉ à vocation associative et sportive



- Les autres frais comprennent les frais d'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage (AMO), d'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC), de diagnostics, de raccordements, ...
- Les frais divers comprennent les frais de publicité légale, d'huissier de justice, d'assurances, ...

LES TRAVAUX DU CASTELET

ZONE 20 SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Comme évoqué dans le dernier bulletin, une zone de rencontre est en place dans le secteur de Saint-Aignan-de-Cramesnil, rues des Hauts Vents, des Terres Noires, des Quesnots et des Iris.

La configuration particulière de ce quartier (rues étroites, sans trottoir), a été prise en compte et quelques riverains ont été rencontrés.

Afin d'accompagner cette modification, quelques aménagements ont été réalisés, principalement des bornes plastiques pour sécuriser les boîtes à lettres et quelques sorties de propriétés. Des courriers expliquant les modifications ont été adressés à tous les habitants.

Ces travaux sont financés par la communauté urbaine dans le cadre de la compétence voirie.



MISE A JOUR DES PANNEAUX DE SIGNALISATION DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Il n'est pas exceptionnel de trouver, sur les communes, des panneaux qui ne sont plus d'actualité car les régimes de priorité ont été modifiés ou des travaux ont été réalisés. La communauté urbaine a engagé une opération de mise à jour de la signalisation verticale sur la commune de Saint-Aignan-de-Cramesnil. Ce sont quelques 26 panneaux qui ont été déposés dont 20 remplacés pour un montant de 4 485 €. En complément, 4 900 € ont été nécessaires pour la reprise des peintures effacées (passages protégés, lignes médianes...). Montants pris en charge par la Communauté Urbaine dans le cadre de la compétence voirie.

SANITAIRES SALLE DES FÊTES SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Dans la continuité des années précédentes, la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments et espaces communaux se poursuit. Pour l'année 2021, ce sont les sanitaires de la salle des fêtes de Saint-Aignan qui ont été ciblés.

Un sanitaire dédié « PMR » est créé. Pour faciliter l'entretien, les sanitaires sont tous suspendus, le carrelage est également neuf sur tout l'espace hall/toilettes. Un placard rangement se substitue à l'ancien vestiaire qui est désormais assuré par des portants sur roulettes. Les dalles de plafond du hall et les blocs d'éclairage sont remplacés. Pour faciliter l'accueil cantine, le nombre de points d'eau est passé de 2 à 6. La mise en peinture de l'ensemble est programmé au premier trimestre 2022. Pour compléter ce chantier, les portes situées entre la salle des fêtes et la mairie sont mises aux normes coupe-feu pour la première (côté salle) et accessibilité pour la seconde coté accueil mairie. Les locaux mairie ne permettant pas de créer des sanitaires accessibles à tous, ceux de la salle des fêtes pourront être utilisés.

Enfin, dans une démarche de développement durable, l'ensemble des sanitaires communaux est désormais approvisionné en papier recyclé.

Le coût total est de 29 754 € HT.



LES TRAVAUX DU CASTELET

CIMETIÈRE DE SECQUEVILLE

Lors du Conseil Municipal du mois de mai 2021, la reprise des concessions du cimetière de Secqueville a été décidée. Cette procédure devait être finalisée au deuxième semestre mais, pour des raisons administratives, cette opération est différée au premier semestre 2022. 15 concessions à l'état d'abandon seront reprises et une déplacée avec l'accord de la famille (concession actuellement en place devant le portail gênant l'accès pour les véhicules de service). La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) consistant en la réalisation d'allées identiques à celles du cimetière de Garcelles-Secqueville sera engagée en 2023. Un dossier de subvention sera déposé au titre de l'APCR auprès du conseil départemental. Concernant les 26 concessions de Saint-Aignan-de-Cramesnil, il reste, là aussi, une vérification administrative à effectuer pour reprendre les concessions. Suite à cette vérification, la démarche sera engagée.



BORNE ÉLECTRIQUE

Pendant quelques temps, les commerçants présents sur la place devant la mairie de Garcelles Secqueville se sont alimentés en énergie dans le bâtiment de l'école. Cette situation était temporaire, les rallonges électriques étaient très souvent endommagées par le passage de véhicules. Une borne de marché amovible a été implantée permettant un raccordement sécurisé. Cette borne est aussi utilisée pour les manifestations communales ou autres (journée de ramassage des déchets, téléthon...). Profitant des travaux, une canalisation d'eau potable a été passée sous la voirie. Elle sera raccordée à l'occasion des travaux école.

Coût de la borne : 7 462 € HT. ▶

TERRAIN DE LOISIRS DE SECQUEVILLE

Régulièrement utilisé par quelques adeptes de la pétanque, l'espace situé sous les mirabelliers à Secqueville a fait l'objet d'une réfection en 2021.

Sa structure vieillissante devenant compliquée à entretenir, a été complètement refaite et agrandie permettant, au passage, de proposer plusieurs terrains. Aux beaux jours, cet emplacement est également utilisé par des promeneurs ou marcheurs pour faire une pause pique-nique. Tables et remplacement des jeux sont programmés.

Travaux réalisés par la Communauté Urbaine pour 12 000 € HT.



EAUX PLUVIALES DE SECQUEVILLE

Les études pour les eaux de ruissellement se terminent sur le hameau de Secqueville. La décision concernant les travaux à réaliser sera prise, en fonction des coûts prévisionnels et du budget disponible, après l'étude de zonage assainissement qui doit être rendue au premier semestre 2022.

DÉFIBRILLATEURS

Les défibrillateurs de Saint-Aignan-de-Cramesnil ont été remplacés.

La commune est désormais équipée de 3 appareils situés :

- Salle des fêtes de Garcelles-Secqueville
- Mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil
- Stade de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Coût de l'opération 2 582 € HT. ▼



LES TRAVAUX DU CASTELET

REPLACEMENT CANALISATION D'EAU POTABLE AU VESTIAIRE DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Le concessionnaire de distribution d'eau potable a informé la mairie d'une consommation exceptionnellement élevée (environ 95 m³). Après recherche, il s'avère que la canalisation (datant de 1976) qui alimente le vestiaire est raccordée depuis la rue des marronniers, longe la première parcelle et passe sous une maison nouvellement construite. A l'époque, aucun document ni plan n'était réalisé. Le propriétaire de la parcelle agricole a donné son accord pour la mise en place d'une canalisation neuve d'une longueur de 220 mètres. A cette occasion deux fourreaux pouvant recevoir un réseau télécom ont été posés. Cette implantation sera officialisée par acte notarié.

Coût du remplacement 10 071 € HT.



MUR DU CIMETIÈRE DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Le mur d'enceinte du cimetière de Saint-Aignan-de-Cramesnil est lourdement endommagé. Au vu de l'urgence de la réfection, une demande de démarrage anticipé des travaux a été déposée auprès du service instructeur du département.

Les travaux à effectuer sont les suivants :

- Décaissement de l'arrière du mur,
- Démontage du mur, tri des matériaux,
- Réalisation d'un mur de soutènement à l'identique (périmètre ABF et préservation du patrimoine),
- Remblai effectué avec des matériaux drainants.



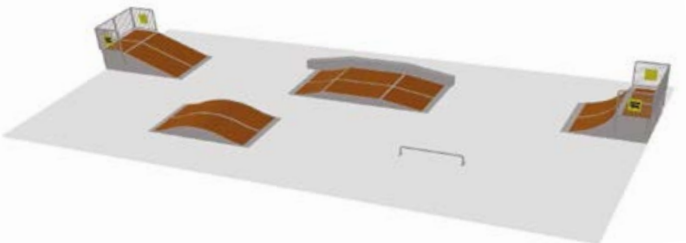
PISTES CYCLABLES

Les démarches sont engagées auprès de la Communauté Urbaine en collaboration avec la direction mobilité pour la finalisation des 2 tronçons de pistes manquants sur la commune.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE LOISIRS

Un courrier a été déposé par des jeunes de la commune, à l'attention de Mme le Maire, pour l'implantation d'un Skate Park. La commune n'étant pas dotée d'un tel équipement, après étude par la commission travaux de la faisabilité de ce projet, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, la création d'un Skate Park. Il sera situé à Garcelles, près du city-stade.



Afin d'équilibrer les offres sportives et les aires de jeux sur tout le territoire de la commune, la rénovation du terrain de tennis de Secqueville est envisagée.

L'espace jeux de Saint-Aignan-de-Cramesnil sera, en 2022, entièrement repensé pour une approche plus familiale avec de nouvelles structures pour les enfants, des tables de pique-nique, de nouveaux terrains de pétanque. L'accessibilité des poussettes et des personnes à mobilité réduite sera au cœur de cette réflexion.



DÉCHÈTERIE

Huit déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de Caen la mer. La déchèterie est un espace gardienné qui permet le réemploi et le dépôt des déchets ne pouvant être collectés en porte à porte en raison de leur nature, poids ou volume.

DÉCHÈTERIE ST-MARTIN-DE FONTENAY

Avec le transfert de la compétence des déchets à la Communauté Urbaine, un accord pour quelques années avec le SMICTOM permet aux habitants du Castelet de continuer d'avoir accès à la déchèterie de Saint-Martin-de-Fontenay uniquement (mais plus cette des Aucrais). Les modalités d'accès sont à prendre auprès des services du SMICTOM au 02 31 23 84 63.



HORAIRES D'OUVERTURE SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY

DE MARS À OCTOBRE		
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h-18h
Samedi	9h-12h	13h30-18h
Dimanche Jours fériés	FERMÉ	

DE NOVEMBRE À FÉVRIER		
Lundi	10h-12h	14h-16h45
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h-12	14h-16h45
Jeudi	10h-12h	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h-16h45
Samedi	10h-12h	13h30-16h45
Dimanche Jours fériés	FERMÉ	

Première plateforme modulaire de valorisation des déchets ménagers de l'Ouest, l'installation regroupe une déchèterie et une plateforme de compostage.

Cette plateforme permet de devenir autonome sur le traitement des déchets verts. Elle offre la possibilité à ce territoire de devenir encore plus performant en terme de taux de valorisation de ses déchets.

Cette plateforme se veut également un outil de formation et d'information, avec un local et un parcours pédagogique sécurisé, pour accueillir les scolaires ou autres visiteurs extérieurs. Elle est dotée de systèmes de sécurité performants, répondant aux dernières exigences réglementaires, garantissant la sécurité à la fois des usagers et des gardiens.

Cet outil est aussi vecteur de réinsertion au travers d'un partenariat avec la Ressourcerie RESPIRE, dédiée au réemploi et à la réutilisation. 160 m² sous quai sont exclusivement réservés au stockage des meubles et autres objets réutilisables qui seront mis à la disposition de la Ressourcerie.



DÉCHÈTERIES CAEN LA MER

L'accès aux particuliers est gratuit sur simple présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

- > Bretteville-l'Orgueilleuse
- > Bretteville-sur-Odon
- > Colombelles
- > Fleury-sur-Orne (dispose d'un local de réemploi)
- > Hermanville-sur-mer
- > Mouen (dispose d'un local de réemploi)
- > Ouistreham (dispose d'un local de réemploi)

HORAIRES D'OUVERTURE FLEURY-SUR-ORNE

Périodes d'ouverture	1 ^{er} mars au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 28 février
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Samedi (particuliers uniquement)	9h-12h30 et 13h30-18h	9h-12h30 et 13h30-17h30

RUCHES AU CASTELET

INSTALLATION DE RUCHERS

10 AVRIL 2021

Le 10 avril 2021, une convention avec un apiculteur, M. Jégard, a été signée afin de lui permettre de déposer un rucher sur la lagune de Saint-Aignan-de-Cramesnil. « Nous accueillons aujourd'hui, dans notre commune, notre premier rucher, un de nos engagements de campagne », a introduit Florence Boulay lors de la signature de la convention. Cette action vient compléter les initiatives prises par la commune, comme la plantation du verger des naissances ou encore la création d'un jardin familial, pour agir en faveur de l'environnement.

Les trois ruches d'abeilles noires normandes sont installées sur le site de la lagune, là où les eaux usées sont retraitées. Cet espace appartient à la commune mais est exploité par Caen la mer. Il accueille déjà beaucoup d'espèces d'oiseaux, d'insectes et petits mammifères. Pour ce projet, la mairie

a pu compter sur l'expertise de l'association Abeille Noire Normande qui conduit un programme de sauvegarde de cette espèce endémique, encouragée par les équipes techniques du Cycle de l'eau de Caen la mer.

Ce rucher a vocation à être un outil pédagogique pour alerter sur les enjeux de la protection de la nature et des pollinisateurs auprès des enfants de l'école et des habitants. M. Jégard, l'apiculteur prévoit d'animer des ateliers découverte avec une ruche transparente qui offrira la possibilité de visualiser l'intérieur et de mieux comprendre la vie des abeilles.

La production devrait permettre une récolte de miel par an qui pourra être dégustée lors des ateliers pédagogiques. A terme, le rucher communal sera un espace d'initiation avec tutorat pour les habitants, intéressés par l'apiculture.



FRELON ASIATIQUE



Abeille domestique
(Apis mellifera)



Bourdon terrestre
(Bombus terrestris)



Guêpe commune
(Vespula vulgaris)



Frelon européen
(Vespa crabro)



Frelon asiatique
(Vespa velutina)

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez le à la mairie, qui se chargera de contacter une entreprise agréée pour sa destruction. Le coût de la destruction est pris en charge à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental et le solde par la commune.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orange. C'est au printemps qu'il convient d'être vigilant à l'installation de son nid, d'une taille modeste, il peut être détruit facilement. Les nids découverts l'hiver seront détruits par les intempéries entraînant la mort des frelons restants. La reine a déjà quitté le nid pour s'abriter dans un endroit « plus sûr ». Le nid découvert l'hiver n'est donc pas réutilisé l'année suivante.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.fredonbassenormandie.fr



Les mesures mises en place pour la destruction systématique des nids de frelons portent leurs fruits, nous nous devons de rester vigilants et de signaler systématiquement tous les nids.

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS



« LE CASTELET PROPRE » 121 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

Malgré la pluie, 80 personnes se sont retrouvées, samedi 2 octobre 2021, à la mairie de Garcelles-Secqueville pour l'opération de ramassage des déchets. C'était l'occasion de sensibiliser les citoyens. Le Syvedac (Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise) et l'association Surfrider étaient présents afin d'expliquer où vont nos déchets et comment s'inscrire dans une démarche Zéro déchet.



L'association Surfrider a débuté sa sensibilisation dès vendredi 1^{er} octobre 2021, avec les CM1 de la commune qui ont pu réaliser des éponges en tissu de récupération.

Les associations de la commune étaient également présentes. Le Deudeuch club a encadré le parcours et le club photo couvrait l'événement.



La Mairie a profité de cette journée pour dévoiler les nouveaux panneaux, dispersés dans toute la commune, contre les déchets sauvages. Merci à M. Renaud pour son illustration.

JARDINS PARTAGÉS

Pour poursuivre les actions mises en place en faveur de l'environnement, la municipalité a souhaité réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un jardin collectif sur la commune qui pourrait créer du lien entre les habitants et participer à la protection de l'environnement. De celle-ci a découlé la création du jardin partagé (= une parcelle pour tous les membres) *le jardin des sourires* et de l'association éponyme, formée courant de l'été 2021.

L'IDÉE DU JARDIN

Un jardin collectif c'est une somme incalculable d'effets positifs sur la santé, sur l'environnement ou encore sur le lien social. La municipalité en est convaincue, mais pour qu'il soit adapté aux besoins de la commune, elle a souhaité conduire une étude de faisabilité et associer les habitants à ce projet. Pour réaliser cette étude, une étudiante a été recrutée afin d'appuyer la Commission Développement durable. Elle a questionné les habitants sur leurs besoins et accompagné la création de ce jardin. Le

sujet a retenu l'intérêt des habitants, car 47 habitants ont répondu au questionnaire distribué en mai, et une quinzaine de Castelois se sont manifestés lors de la première réunion début juin.

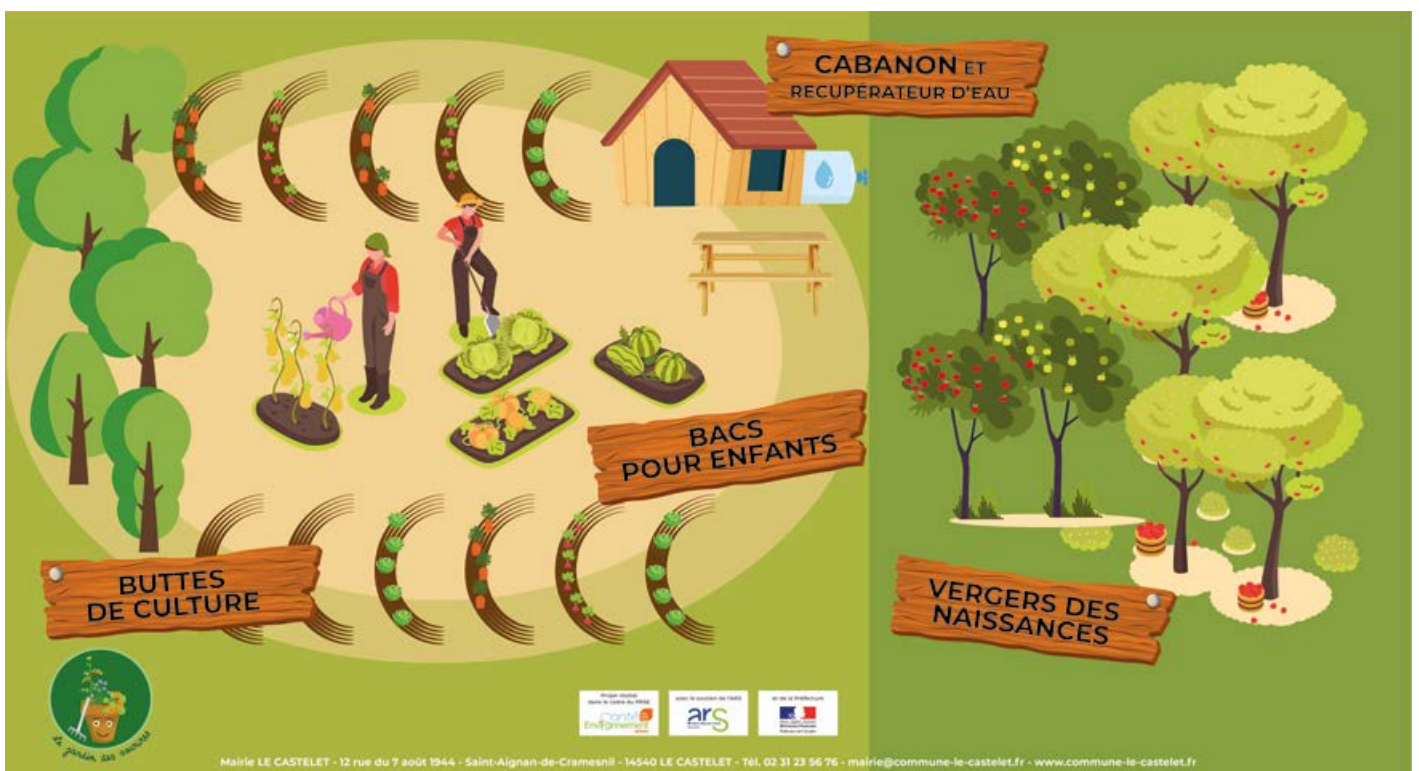
LA PHILOSOPHIE

La municipalité projetait de transformer le terrain joutant le verger des naissances, en jardin, mais pour cela elle a établi des règles. Le jardin devra être un lieu ouvert à tous, pédagogique, et sans produit phytosanitaire. Les habitants, futurs jardiniers ont adhéré à cette proposition et l'ont rapidement mis

en œuvre en appliquant les principes de la permaculture. Puis, la municipalité a défini son fonctionnement et a inscrit en son cœur la vocation sociale et environnementale. Elle a alors aidé l'association à la rédaction de ses statuts.

LA CRÉATION

Dès l'été, les jardiniers ont démarré l'aménagement du terrain avec la création de buttes. En octobre, la municipalité a équipé ce dernier d'un cabanon, monté en chantier collectif par les jardiniers.



ASSOCIATION *Le Jardin des Sourires*LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET

Durant tout l'été 2021, nous avons travaillé sur 2 axes : les aspects administratifs, et les actions sur le terrain.

Côté administratif, nous avons choisi de créer une association, et nous nous sommes réunis en plein air pour définir les objectifs et rédiger les statuts et le règlement intérieur, avec l'aide de la Mairie. Ces travaux, menés dans la bonne humeur par une douzaine de jardiniers, nous ont permis de valider mi-septembre la naissance de l'association, lors de l'assemblée générale constitutive, et de la déclarer en préfecture. La forme des buttes de permaculture (demi-cercle) et l'ambiance chaleureuse parmi les jardiniers sont à l'origine de son nom : Le jardin des sourires.

En parallèle, sur le terrain, un travail considérable a été effectué à partir de juillet, pour constituer les 11 premières buttes de permaculture. Cette méthode consiste à creuser la terre sur une trentaine de centimètres, puis à alterner des couches de bois mort, cartons, feuillages, broyat et terre, qui, en se décomposant, vont rendre le sol plus fertile. Le paillis et le broyat déposés sur les buttes permettront de limiter l'arrosage. Pour l'hiver, nous avons semé un mélange de céréales (blé et orge), qui vont faire « travailler » la terre durant l'hiver, faciliter le drainage, et qui serviront de paillis lorsque nous les faucherons le printemps prochain. Nous avons hâte de faire les premiers semis et plantations, et de déguster nos premières récoltes !



étape 1
décaisser



étape 2
bois mort



étape 3
feuillage



étapes 4 et 5
carton + broyat



étape 6
terre



étape 7
paillage



étape 8
broyat + paillage



En octobre, nous avons reçu le cabanon mis à notre disposition par la Mairie, et durant 2 week-ends ensoleillés nous l'avons construit et lasuré. Une autre occasion d'œuvrer ensemble dans la bonne humeur.

ET LA SUITE ?

L'association compte à ce jour 12 foyers adhérents, et nous espérons que d'autres habitants du Castelet nous rejoindront prochainement ! Nous nous retrouvons le samedi matin à partir de 10h, il est possible de venir nous rencontrer sur le terrain situé près du verger des naissances, chemin des Bruyères à Garcelles-Secqueville. Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook ou nous contacter par mail à l'adresse : lejardinessourires14@gmail.com.

Dominique Printemps

PRÉSIDENTE |



LE VERGER DES NAISSANCES

Dimanche 7 mars 2021, une vingtaine de familles a répondu présent pour planter les arbres des bébés nés en 2020. « Nous souhaitons honorer la naissance des enfants de la commune ! C'est une première édition mais ce ne sera pas la dernière, affirme Florence Boulay, maire du Castelet. Une trentaine d'enfants est née l'année dernière au Castelet nous avons donc choisi de planter 12 arbres, un pour chaque mois de l'année. Une plaque avec les prénoms des enfants est apposée à proximité de chaque arbre. »

Les parents sont invités à planter pommiers, poiriers et cerisiers du mois de naissance de leur enfant. « C'est une très belle initiative. Nous viendrons voir l'arbre de naissance de notre fille et bientôt nous pourrons faire des confitures avec ses fruits ! » se réjouit la maman d'Elsa, née en janvier 2020. Pour garder un souvenir de cette journée, le Club Images de Saint-Aignan-de-Cramesnil a été sollicité pour réaliser des photos de chaque famille. Le cliché de cette belle journée leur a été remis.

La prochaine plantation d'arbres pour les naissances de 2021 aura lieu le Dimanche 27 février 2022.



ANIMATIONS

En parallèle de la création du jardin partagé, la municipalité a conduit des ateliers avec les associations sur le thème du jardinage.

L'ANIMATION ROBINSON CRUDITÉS AU LOCAL ADOS

Le 8 juillet 2021 une quinzaine de jeunes du Local Ados, a participé à l'animation Robinson Crudités. Cette aventure coopérative est dédiée au manger local et de saison. Elle est composée de 8 énigmes intellectuelles, défis sportifs ou manuels. Le but était de réussir à reconstituer un panier de fruits et légumes locaux et de saison à cuisiner le midi.

La matinée s'est terminée par un repas préparé et partagé tous ensemble.



LES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS ET ROBINSON CRUDITÉS AU CENTRE DE LOISIRS

Le 28 juillet 2021, deux animations se sont tenues au Centre de Loisirs, avec la participation des animatrices de Familles Rurales.

Le matin, les petits de 3 à 6 ans ont découvert de nouveaux goûts. Ils ont goûté, touché, vu des aliments insolites ou de formes inhabituelles, tout en abordant la question de la saisonnalité.

L'après-midi, les plus grands ont joué à une adaptation de Robinson Crudités destinée à leurs âges.

La journée s'est terminée par un goûter avec des produits de saison.



L'ANIMATION BOUTUR'ÂGE À L'EHPAD

Le jardinage est une activité intergénérationnelle qui permet d'activer des souvenirs et de maintenir une activité physique.

A ce titre, une dizaine de résidents de l'EHPAD a participé à un atelier de bouturage. Différentes plantes ont été bouturées par les résidents, dahlias, lilas, herbes aromatiques, le choix était large et pour chaque espèce ils étaient guidés par une fiche explicative.

La journée s'est terminée par un goûter commun.



COLLECTE DES DÉCHETS

LE TRI C'EST FACILE !

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Depuis le 1^{er} avril 2021, trier ses déchets est devenu plus simple : tous les emballages et papiers se déposent dans la poubelle à couvercle jaune. Oui, mais attention à ne pas confondre un emballage et un objet ! Un emballage c'est ce qui protège un objet, un aliment ou un produit (non dangereux) : bouteilles, flacons, bidons, sacs, sachets, pots, barquettes et tubes sont à déposer en vrac dans la poubelle jaune. Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider et surtout, ne pas les imbriquer afin que la chaîne de tri puisse bien les identifier et assurer leur recyclage. Vous vous posez encore des questions ? Rendez-vous sur : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Les emballages et papiers représentent un volume important.

Depuis qu'ils se trient tous, notre poubelle grise d'ordures ménagères a réduit de volume mais attention tout de même car nos poubelles grises contiennent encore trop d'erreurs : emballages, textiles, petits appareils électriques et électroniques... contrairement aux poubelles jaunes, les poubelles grises ne sont pas triées. Une fois collectées, elles sont directement acheminées à l'Unité de Valorisation Énergétique située à Colombelles, où elles sont incinérées.

Quant aux emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots et flacons), ils sont recyclables à 100 % et à l'infini. Ils doivent être déposés dans les bornes prévues à cet effet. Gare aux erreurs : vaisselle cassée, miroirs, lampes à déposer en déchèterie car ces objets ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent la chaîne de recyclage.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

En tant que particulier, vous avez accès aux 7 déchèteries de Caen la mer : elles vous accueillent gratuitement toute l'année, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La carte d'accès est obligatoire uniquement pour les professionnels (demande de carte sur : <https://decheterie.caenlamer.fr/page/homepage>).

Avez-vous pensé aux alternatives ? Don, dépôt-vente, vente en ligne ou vide-grenier, réemploi...

A Caen la mer, 4 déchèteries sont déjà équipées de locaux réemploi (Bretteville-l'Orgueilleuse, Mouen, Fleury-sur-Orne, et Ouistreham) pour déposer vos objets en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.



BON À SAVOIR

Si votre appareil électrique n'est pas réparable, sachez que tout vendeur reprend votre ancien appareil gratuitement pour l'achat d'un neuf.

EAU DU BASSIN CAENNAIS

Le saviez-vous ? L'eau potable au Castelet est gérée par le syndicat Eau du bassin caennais, au même titre que 75 autres communes de l'agglomération caennaise.

Chaque jour, les élus et agents du syndicat se mobilisent pour répondre aux besoins des usagers avec un seul objectif :

- Produire durablement une eau de qualité
- Distribuer et promouvoir une eau saine

Pour satisfaire au mieux les attentes des habitants, le syndicat a fait le choix de déléguer le service public dont il a la charge à l'entreprise SAUR.

Pour en savoir plus sur l'eau potable : www.eau-bassin-caennais.fr

MOBILITÉS

ENQUÊTE DE MOBILITÉ DU CALVADOS

Des enquêtes à domicile et par téléphone dans notre commune, pour connaître vos avis et pratiques en matière de déplacements

Courant 2022, une grande enquête sur les pratiques de déplacements des habitants du territoire va commencer*. Engagée par Caen la mer, en partenariat avec l'Etat, la Région Normandie et le Département du Calvados, elle sera effectuée sur une durée de 4 mois. Les interviews des ménages sélectionnés cet automne, concerneront les 538 communes du Calvados, dont la nôtre. Vous aurez peut-être la chance de faire partie des 6360 personnes interviewées.

L'ENQUÊTE MOBILITÉ : POURQUOI ?

Il s'agit d'un « recensement » appliqué aux comportements de mobilité et à leur évolution dans le temps. Un questionnaire permet aux habitants de décrire leurs déplacements et de donner leur avis sur les moyens de transport existants. Les résultats de l'enquête serviront de base de connaissance et de travail aux collectivités territoriales pour adapter les futures politiques de déplacements et offres et services de transport en conséquence. Ils serviront de base de diagnostic pour alimenter notre projet de territoire.

L'ENQUÊTE MOBILITÉ : COMMENT ?

Dans notre commune, les interviews sont réalisées à domicile ou par téléphone, par des enquêteurs du bureau d'études TEST SAS. Les ménages reçoivent un courrier les prévenant de leur sélection. Puis, l'enquêteur prend rendez-vous, soit en se rendant à leur domicile, soit par téléphone. Au moment de sa visite, l'enquêteur est tenu de présenter sa carte professionnelle. Dans le cadre de cette enquête d'intérêt public, la confidentialité des renseignements communiqués est strictement garantie.

Informations : caenlamer.fr/enquete-mobilite

*Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

RÉSERVEZ VOTRE BUS TWISTO À LA DEMANDE !

En complément des lignes de bus régulières, Twisto propose des services d'offre de transports à la demande : RESAGO.

Comment ça marche ?

- Besoin de réserver un trajet ? J'appelle Twisto pour réserver mon Résago !

Résago c'est le service pratique du réseau Twisto qui permet de réserver un transport entre votre commune, lfs et le centre-ville de Caen. Votre déplacement est assuré par un Minibus Twisto, votre itinéraire et horaire de prise en charge sont quant à eux adaptés selon les réservations.

- **PRATIQUE**, vous pouvez voyager, à l'aller comme au retour entre votre arrêt de bus et l'un des arrêts de référence Résago sur lfs ou en centre-ville de Caen.
- **ECONOMIQUE**, vous profitez d'un service sur mesure aux tarifs Twisto*.
- **SIMPLE**, vous appelez, vous réservez votre trajet, et vous embarquez dans votre Minibus Twisto.

Au Castelet, c'est la ligne Résago 3 qui dessert la commune pour rejoindre lfs et Caen. Cette ligne dessert les communes du sud de la Communauté urbaine.

POUR RÉSERVER 02 31 15 55 55

- En semaine : réservation minimum 2h avant le départ
- Dimanche et lundi matin : réservation le samedi avant 17h
- Consultez les horaires des lignes RESAGO sur : Lignes sur réservation - Twisto - Les Mobilités de Caen la mer

* Tarifs : possibilité d'utiliser un ticket Twisto unitaire, un abonnement Twisto ou un ticket SMS.



CAEN LA MER À VOS CÔTÉS

De fin octobre à mi-décembre 2021, une camionnette d'information de Caen la mer a sillonné les communes du territoire afin de vous faire découvrir ou redécouvrir ses services.



Caen la mer est mobilisée jour après jour pour favoriser le rayonnement de son territoire tout en facilitant le quotidien de ses habitants en proposant des services de proximité et des équipements de qualité.

Vous ne le savez peut-être pas mais vous bénéficiez des services de Caen la mer tous les jours : en empruntant un livre auprès du réseau des bibliothèques, en plongeant dans les bassins des piscines intercommunales, en ouvrant le robinet de votre salle de bain, en pédalant sur une piste cyclable, en déposant vos encombrants en déchetterie, etc.

La camionnette d'information est venue à la rencontre des habitants de Castelet le mercredi 3 novembre : vous avez pu ainsi tester vos connaissances au sujet de la Communauté urbaine et déposer vos questions et/ou suggestions dans une boîte dédiée.

PROJET DE TERRITOIRE

LE FUTUR DE CAEN LA MER S'ÉCRIT AUJOURD'HUI



À travers la réalisation de son projet de territoire, la Communauté urbaine trace la route à suivre pour mettre en œuvre des actions concrètes répondant aux enjeux futurs du territoire. La première phase du projet de territoire, le diagnostic, a pris fin l'été dernier. Lors de la deuxième phase, à l'automne 2021, les habitants ont été invités à participer à des réunions d'échanges.

Si l'on se projette à un horizon de 10 ou 20 ans, il faudra se préparer à des évolutions majeures : accélération du changement climatique, vieillissement de la population, diffusion toujours plus importante des usages numériques... Afin de faire face à ces changements, œuvrer pour la qualité de vie des habitants tout en consolidant l'attractivité locale, Caen la mer a initié son projet de territoire. Une démarche partagée par les habitants, les acteurs institutionnels, économiques, associatifs, touristiques.

L'élaboration d'un diagnostic a permis de dresser le portrait du territoire. Près de 7 300 habitants, élus et entreprises ont répondu à une enquête en ligne et papier. 60 entretiens individuels ont été menés. 8 ateliers avec les élus du territoire et 14 ateliers ayant mobilisé 176 partenaires et institutionnels ont été organisés... Leur synthèse révèle à la fois les qualités et les fragilités du territoire de Caen la mer et met en évidence 5 clés de lecture du territoire.

PHASE 2 : LES ORIENTATIONS

L'élaboration du projet de territoire 2021-2030 de Caen la mer s'est poursuivie en co-construction avec les élus, les habitants et acteurs du territoire. La phase d'orientation a démarré à l'automne dernier avec des réunions publiques organisées par secteur dans l'ensemble du territoire.

PHASE 3 : LE PLAN D'ACTIONS

Les deux premières phases du projet ont permis de se pencher enfin sur un plan d'actions opérationnel répondant à plusieurs questions : quelles actions sont nécessaires pour accompagner les priorités définies ? Quelle sera la mise en œuvre ? Quel sera le portage ? Quels financements ? Quel calendrier ?

Cette dernière phase est en cours de construction : des fiches actions seront ainsi formalisées.

A NOTER

Retrouvez l'actualité au sujet du Projet de territoire ainsi que les documents de synthèse sur le site :

<https://caenlamer.fr/projet-territoire>



MUSIQUE EN PLAINE

UNE PARTITION BIEN ANIMÉE

Si la crise sanitaire a mis à mal les activités pédagogiques et fortement réduit les créations et événements culturels, Musique en Plaine n'a pas pour autant chômé. Voyez plutôt ce qui c'est passé durant l'année scolaire 2019/2020. Crise COVID oblige, l'accent a été mis sur l'utilisation de la vidéo.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Ces résidences, soutenues par Caen la mer et la Direction Régionale des Affaires Culturelles ont pris exceptionnellement la forme de live en streaming afin de maintenir le soutien au spectacle vivant. Il en existe 20 à ce jour, tous disponibles sur la chaîne YouTube de Caen la mer.

Les élèves ont pu profiter de ces moments. Y compris les petits de la crèche voisine, découvrant en immersion des sons, des instruments et des mondes étranges...

Les apprentis musiciens de Musique en Plaine se sont aussi frottés à l'exercice périlleux du clip vidéo dans le CLUB. En juin 2021, 11 productions son et lumières en sont sorties ! Toujours visibles sur YouTube.

Les professeurs ont eux aussi profité de l'équipement vidéo pour réaliser des clips de présentation de leurs disciplines et ainsi maintenir virtuellement les portes ouvertes de l'établissement. Tout ceci est visible sur site internet de l'école : www.musique-en-plaine.fr

La rentrée 2021 a été un nouveau record en termes d'inscriptions ! Désormais, 283 apprentis musiciens viennent de tout le territoire de Caen la mer, dont 35 du Castelet.

ET CE N'EST PAS TOUT

En septembre 2021, l'enseignement s'est élargi à l'apprentissage des claviers pour les musiques actuelles et au chant lyrique et moderne.

N'OUBLIONS PAS LES COLLECTIFS

Ils sont toujours au cœur de l'enseignement. 10 groupes se sont constitués cette année. Les orchestres à cordes, le big band et la chorale adultes sont de retour. Grande nouveauté : la création de la Fanfare Kid, qui se produira en extérieur au printemps, et en costume, s'il vous plaît.

CONTACTS : 02 14 37 28 90 - 4 Bd des Nations 14540 Bourguébus
<https://musique-en-plaine.jimdo.com> - musiqueenplaine@caenlamer.fr

POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT :

UN SEUL ENDROIT, LA MAISON DE L'HABITAT !



Vous avez un projet de rénovation ou d'amélioration de votre logement, mais vous ne savez pas par où commencer ? La Maison de l'habitat est le guichet unique pour vous orienter, informer, et conseiller !

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

Que vous soyez propriétaire bailleur, propriétaire occupant votre logement ou encore copropriétaire, la Maison de l'habitat, avec ses conseillers partenaires, vous aide à réaliser votre projet. « Nous sommes là pour améliorer le parcours de l'usager. Nous accueillons les habitants sans rendez-vous, gratuitement. Avant de lancer les travaux, il est important de nous appeler ou de venir nous rencontrer pour vous aider à optimiser vos travaux et connaître les aides financières auxquelles vous avez droit », rappelle Michel Patard-Legendre, Vice-Président de Caen la mer en charge de l'habitat.

Un conseiller étudiera votre dossier, vous questionnera sur votre projet de travaux, et fera éventuellement une première estimation des aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit. Suivant votre profil, vous serez ensuite réorientés vers un des conseillers partenaires de la Maison de l'habitat (Soliha, CDHAT, Biomasse Normandie) pour un accompagnement adapté à votre projet (visite à domicile, diagnostic énergétique, étude du financement,...). « Nous aidons à planifier les démarches, à solliciter les aides financières, notamment celles de Caen la mer et d'autres financeurs (Etat, Région Normandie, Caisses de retraite, CEE, ...) ».

Quel que soit votre projet et votre situation une réponse (conseils, accompagnements, voire aides financières) vous sera apportée.

POUR QUI ?

- Une famille de 4 personnes aux ressources modestes qui souhaite changer sa chaudière, poser une VMC et refaire les menuiseries de sa maison (pour atteindre un gain énergétique de 35 %),
- Un ménage aux ressources intermédiaires qui souhaite rénover sa maison individuelle en BBC (Bâtiment Basse Consommation),
- Une personne âgée et / ou en situation de handicap qui souhaite adapter son logement afin de rester à son domicile,
- Un propriétaire bailleur qui souhaite rénover son logement pour le mettre en location,
- Une copropriété qui souhaite rénover les parties communes.

Revenu fiscal de référence

Pour étudier votre projet, pensez à venir à la Maison de l'habitat avec des devis réalisés et surtout votre revenu fiscal de référence, soit la première page de votre avis d'imposition.

Ce document déterminera le plafond de ressources et les aides potentielles auxquelles prétendre.

LES AUTRES MISSIONS DE LA MAISON DE L'HABITAT

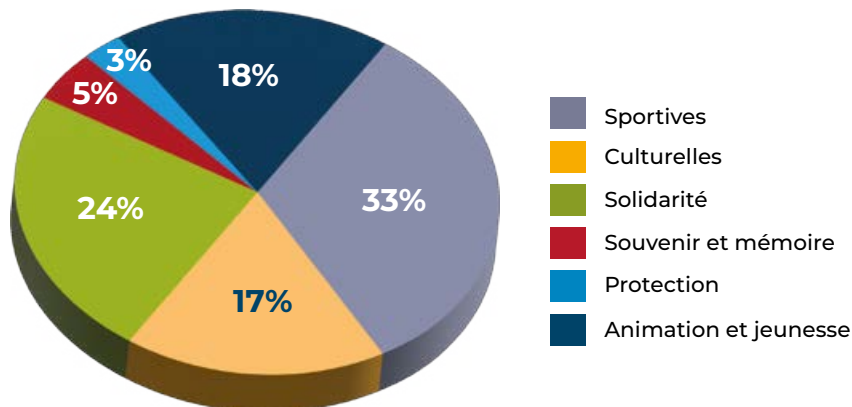
Location, demande de logement social, accession à la propriété : une question sur le logement et l'habitat ? Un seul endroit, la Maison de l'habitat Caen la mer.

Contact : 16, rue Rosa Parks à Caen (siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne) 02 31 38 31 38 maison.habitat@caenlamer.fr

LES ASSOCIATIONS

La mairie soutient la vie associative et accorde un budget de 10 580 € aux associations de la commune et celles avoisinantes.

Ci-contre la répartition des dotations aux associations :



LES ASSOCIATIONS DU CASTELET



ANIM.COM

C'est par une journée maussade, samedi 4 décembre 2021, que s'est tenue la seule et unique animation de l'année organisée par ANIM.COM : Le MARCHÉ DE NOËL !

Mais c'est avec beaucoup de soleil dans les cœurs que l'équipe de bénévoles de l'association a pu d'une part se retrouver après des mois d'absence, et surtout a pu accueillir avec grand plaisir les visiteurs du jour à la salle des fêtes de Saint-Aignan, dans le respect des gestes barrières !

Nous tenons à remercier très sincèrement chacun d'eux, ainsi que les exposants qui ont pris également grand plaisir à présenter leurs fabrications pour Noël !

Espérons que les jours, semaines et mois à venir se passent de la meilleure façon possible, mais que surtout vous puissiez passer quand même de merveilleuses fêtes de fin d'année !

Tous nos vœux de santé, de joie, de fêtes en familles à tous !

L'équipe ANIM.COM



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les associations d'animation de notre commune, Anim.com et Garcelles en fête ont un projet de fusion afin de continuer leurs activités et de mutualiser leurs ressources. Après plusieurs belles années d'investissement, les membres des bureaux actuels souhaitent se retirer et laisser la place à un nouveau bureau (au moins 3 personnes). Nous recherchons donc des personnes motivées pour assurer la continuité des animations dans notre commune ou en créer de nouvelles à votre guise ! A défaut de successeurs, tous les fruits de nos travaux et le patrimoine constitué seront perdus...

Vous êtes prêt à reprendre le flambeau ? Alors n'hésitez pas à nous contacter :

par mail : garcellesenfete@gmail.com ou par téléphone 06 07 94 65 30

Les équipes d'Anim.com et de Garcelles en fête



DEUDEUCH CLUB

Ayant son siège au Castelet (Garcelles-Secqueville), l'association Deudeuch Club a proposé à ses adhérents normands de nombreuses activités cette année, malgré le contexte sanitaire particulier.

Le 15 janvier s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire sur le parking de la Mairie de Garcelles, afin de permettre aux statuts d'inclure une Assemblée Générale par correspondance. Puis, le samedi 10 avril, une Assemblée Générale par correspondance a été validée en présence de M^{me} Céline Collet, maire-adjointe, que nous remercions chaleureusement. Cela a permis de procéder à l'élection du Conseil d'Administration 2021 du Club.

Le samedi 16 octobre, le Deudeuch Club a emmené les pensionnaires de l'Ehpad de Caen-Beaulieu pour une balade vivifiante près des plages du Débarquement. Petites routes et grandes conversations ont ponctué cette journée qui, pour certaines personnes âgées, était leur première sortie depuis longtemps. Des sourires et de la bonne humeur qui ont fait plaisir à tous !

Pour la seconde année consécutive, la Rencontre Nationale des 2CV Clubs a été reportée, mais nul doute que la prochaine n'en sera que plus belle !

Egalement par précaution, le Club n'a pas souhaité organiser son Arbre de Noël traditionnel en novembre, là où tous les enfants et petits-enfants des adhérents ont l'habitude d'être invités, mais l'an prochain, cet événement pourra certainement s'organiser.

Les 15 et 16 octobre, le Club a organisé une collecte alimentaire au supermarché Leclerc de Blainville-sur-Orne, au profit des Restos du

Cœur. Les produits d'hygiène étaient particulièrement ciblés, et cela a abouti à plus de 1,7 tonne de dons, grâce à la générosité des clients et à la bienveillance du personnel.

En novembre est sorti en librairie l'ouvrage « 2CV un art de vivre » de Mickaël Levivier. Ce beau livre de portraits a été imaginé par l'auteur il y a plus d'un an, et c'est une quinzaine de descriptions de 2CV et de leurs heureux propriétaires qui s'offre à la lecture. Un très bel objet à parcourir, et un succès (83 exemplaires commandés) auprès des adhérents.



Les 3 et 4 décembre, les adhérents ont collaboré au succès du Téléthon chez nos voisins de Soliers, en association avec les Rockriders, ce qui a permis de sécuriser les randonnées nocturnes (allant jusqu'à Saint-André-sur-Orne et Garcelles) proposées le vendredi, d'offrir des baptêmes 2CV le samedi, et de vendre des petits objets de Noël, le tout au profit de la recherche contre les myopathies.



Un week-end qui a permis de récolter 13 050€, dont 3 500 € abondés par la commune de Soliers, le tout étant bien sûr intégralement reversé au Téléthon.



L'année 2021 se termine, vivement 2022, tellement les idées et projets foisonnent !

Thomas Houdan
LE PRÉSIDENT

CONTACT :

- 10 rue de l'Avenir - Garcelles-Secqueville - 14540 LE CASTELET
- 06 51 80 61 43 - deudeuchclub.caen@laposte.net • www.2cvcaen.org

MSL

BILAN SAISON 2021

Concernant les seniors, l'équipe B a fait un bon début de saison, nous sommes 5^e à deux points du 3^e. Pour notre équipe A, les débuts ont été plus difficiles, nous sommes 8^e sur 12. Les vétérans peinent également à s'imposer dans leur groupe. Nous avons, encore une fois, de très belles satisfactions avec notre école de foot, tant pour l'assiduité des enfants aux entraînements que pour leur présence lors des déplacements pour les plateaux.

Nous en profitons pour remercier les parents qui nous suivent lors des déplacements et surtout nos bénévoles qui s'occupent de nos petits joueurs les mercredis après-midi. Nous avons réussi à commander pour le début de l'année, des survêtements pour l'école de foot et pour nos coaches.

Nous tenons à remercier les deux sponsors qui ont participé financièrement :

- M. Bruno Planchon, directeur de l'entreprise Declasbois à Le Mesnil Mauger ;
- M. Maxime Leplus avec l'entreprise Renov Habitat implantée à Soliers.

Nous travaillons également avec le club de Rocquancourt pour une fusion qui prendrait effet à la saison 2022/2023. Nous nous réjouissons de pouvoir faire grandir notre petit club aussi bien en nombre de licenciés qu'en infrastructures (terrains, vestiaires, équipements...).

CONTACTS :

- Jacky Bazin, Président : 06 88 74 14 36
- Michel Bacon, Vice Président : 06 16 08 20 39
- Dominique Chatry, Trésorier : 07 67 19 62 13



Jacky Bazin
LE PRÉSIDENT |

ASSAC

La crise de Covid ayant mis un terme à la saison 2020/2021, la nouvelle saison a redémarré à l'ASSAC avec une baisse d'effectif et surtout la perte des équipes jeunes en entente avec le Cingal. A la mi-championnat l'équipe seniors est classée à la 7^e place dans le ventre mou du championnat. L'objectif est de finir le plus haut possible avant de passer à d'autres projets.



Depuis 1976 l'ASSAC a toujours engagé une ou plusieurs équipes allant de 17 licenciés en 1996 à 85 en 2019. Après 46 ans d'existence et avec le soutien de la commune du Castelet, il est maintenant temps de se rapprocher de Garcelles et du MSL. Notre petit club, aux reins solides, ne peut plus tenir seul face aux exigences de la ligue, du district et de la fédération. Nous avons bien constaté dans les communes environnantes le regroupement de clubs ou la disparition d'équipes. Si nous souhaitons continuer à proposer ce sport dans le village mais aussi une pratique de qualité, il nous faut voir plus grand et avancer à plusieurs, seuls nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup.

Après 29 ans de présidence, c'est avec une certaine émotion que je tiens à remercier l'ensemble des dirigeants et licenciés avec qui j'ai travaillé ou joué depuis de si longues années. De peur d'oublier des noms sur une liste qui serait longue comme le bras, je ne citerai personne en particulier, mais sachez que j'ai toujours fait ce qui me semblait bon pour ce club cher à mon cœur et mes racines.

BUREAU - CONTACT :

- Raymond Evandre, Président assisté de Stan Juin
- Laurent Cadiou, Trésorier assisté de Anthony Boubet
- Maryse Payen, Secrétaire assistée de Rudy Guillois
- Sébastien Locard, Arbitre pour sa 16^e saison
- 06 15 75 15 81



Raymond Evandre
LE PRÉSIDENT |

CLUB IMAGES

SAISON 2020-2021

Notre rentrée a bien eu lieu en présentiel le 17 septembre 2021 pour notre Assemblée Générale et notre nouvelle année photographique.

Pour cette nouvelle année, les membres ont décidé de s'inscrire à la Fédération Photographique de France afin de participer aux concours régionaux, qualificatifs pour le nationale 2 qui aura lieu en début d'année 2022. Un gros travail de sélection et de tirages devra se faire afin de bien figurer en Régional.

En 2021, nous avons organisé notre exposition annuelle les 17 et 18 juillet à la salle des fêtes de Saint-Aignan, le club et moi-même remercions vivement la Mairie du Castelet pour le prêt de la salle. Nous avons exposé le travail de chaque membre du club à travers 8 photographies présentées ainsi que les meilleures images du French Digital pour 2019 et 2020, avec la présence des peintres d'Urville et leur présidente Béa Evandre.

Nous avons repris nos activités aux travers de sorties telles que : Les rues de

Caen ; La cascade du Mont Joly à Soumont St Quentin ; Prises de vues autour du Cargö et de la bibliothèque ; Prises de vues à la Maison de retraite l'ORPEA avec le Club 2CV ; La journée de ramassage des déchets au Castelet ainsi que le Téléthon de Soliers. Nous remercions, M^{me} Céline Collet, le Deudeuch Club et l'association Rockraideurs de nous avoir permis de réaliser les prises de vues des participants lors de cet événement national.

Pour parler un peu de notre salon international d'images projetées, peu de personnes le savent mais nous sommes les seuls en France à réaliser un concours photos sous forme de circuit, c'est à dire que les mêmes images sont jugées par 3 autres photos club de France. Il s'agit de Legé près de Nantes, Saint-Martin-de-Crau près de Marseille et Bagnols-Marcoule près d'Avignon ; 3 juges s'activent sur un week-end afin d'attribuer une note de 6 à 20 sur l'ensemble des images. C'est donc les 12-13 et 14 Novembre 2021, qu'ont eu lieu les jugements du 16^e Salon du French Digital Tour, avec comme juges M. Henri-Noël

Blottiaux (59), M. Alain Beaurain (85) et M. Xavier Van de Meersche (Belgique) à la salle des fêtes de Saint-Aignan. 8070 photos ont été jugées venant de 55 pays à travers le monde et la participation de 650 auteurs. Le grand gagnant à St-Aignan est un Indonésien M. Erwin Gucci et le grand gagnant du circuit est un Autrichien M. Pillik Manfred.

Agenda 2022 - Salle des fêtes de St-Aignan-de-Cramesnil :

- 37^e Exposition annuelle 2022 les 14 et 15 mai 2022 ;
- 17^e Salon du French Digital Tour les 18-19 et 20 novembre 2022.

Le Club Images remercie vivement la Mairie du Castelet, pour le soutien qu'elle nous apporte. Venez nombreux nous soutenir lors de nos différentes manifestations. Prenez note et venez nous voir ; ça nous ferait très plaisir.

José Manuel Pires Dias
LE PRÉSIDENT |



© Alexia Leduc



© Catherine Houibert



© Jérémy Jeanne



© José Manuel Pires Dias



© Sébastien Lardeux



© Véronique Pavie

LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

GYM EXPRESSION BELLENGREVILLE



Gym Expression est spécialisée dans la gymnastique rythmique (GR), qui est une discipline sportive, composant artistique proche de la danse classique et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse : ruban, cerceau, ballon, massues, corde.

Aujourd'hui, l'association propose diverses activités telles que Baby-Gym, Zumba et Pilates ainsi que des activités adaptées aux entreprises, aux établissements d'accueil pour séniors, aux ESAT et IME ainsi qu'aux RAM et MAM.

Le club est composé de 310 adhérents dont 13 habitent le Castelet et de 30 bénévoles. Nous développons notre projet autour de valeurs familiales et de partage.

Deux galas et une compétition sont organisés par le club tous les ans avec des thèmes différents.

Accédez à notre site en ligne à l'aide du QR CODE ci-dessus, inscription en ligne, n'hésitez pas à nous rendre visite !

FAMILLES RURALES

Association de Bourguébus et sa région.

LES ACTIVITÉS FAMILLES RURALES

L'association propose ses activités sur 5 communes : Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Le Castelet, Soliers. En partenariat avec celles-ci (subventions, prêts de salle...), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur proposent 12 activités :

- Bibliothèque • Club de l'Amitié • Scrapbooking
- Ateliers Loisirs Créatifs
- Danse Contemporaine Enfant
- Théâtre Enfant • Jeux d'Echecs
- Randonnée Pédestre • Sophrologie • Yoga
- Gymnastique Douce
- Gymnastique Dynamique à Garcelles le mercredi à 19h

LES ÉVÉNEMENTS FAMILLES RURALES

- Bibliothèque : échange avec l'école de Bourguébus, journées portes ouvertes à thèmes avec les adhérents
- Danse : spectacle de fin d'année
- Théâtre : représentation de fin d'année
- Participation au téléthon, fête de la Saint-Jean...

CONTACTS :

- Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus
- famillesruralesbourguebus@gmail.com
- 02 31 90 25 82

ESSOR DU VAL CLAIR BRETTEVILLE-SUR-LAIZE



CONTACTS :

- Tél. 09 73 86 35 25 • assessor.valclair@dbmail.com
- Facebook : Essor du val clair

La saison 2021/2022 compte 272 adhérents, effectif en hausse, les activités se déroulent sur les communes de Bretteville-sur-Laize et Saint-Sylvain.

Voici les différentes sections sportives : Badminton, Tennis de table ainsi que 2 nouvelles sections : Gym ludique pour les 3-4 ans et Maxi sport pour les 8-11 ans où les jeunes découvrent un nouveau sport chaque semaine.

Les activités culturelles : Danse moderne, Zumba, Théâtre et les mercredis loisirs. Le centre de loisirs durant chaque période scolaire réunit les jeunes âgés de 6 à 16 ans au gymnase de Bretteville-sur-Laize.

Nous réunissons des adhérents sur près de 45 communes aux alentours. Nos sections sont toutes encadrées par des professeurs ou intervenants diplômés et qualifiés. L'Association a également engagé un salarié Clément LEROUX en contrat d'apprentissage qui a en charge le développement de la section Badminton et Tennis de table Jeunes mais également pour but de soutenir et apporter du dynamisme sur les autres sections de l'Association.



BRETTEVILLE BASKET CINGAL

Le BBCingal est un club de basketball, intégré dans la communauté de communes du Cingal Suisse Normande. Son siège se situe au gymnase du collège de Bretteville-sur-Laize. Nous accueillons depuis plus de 40 ans, des jeunes licenciés à partir de 5 ans, ainsi que des adultes.

Cette saison 2021-2022, nous comptons plus de 120 licenciés au club, ce qui représente une augmentation de près de 50% de notre effectif par rapport à la saison dernière. Grâce à eux, nous comptons actuellement 8 équipes jeunes et 3 équipes séniors. Ces équipes évoluent au niveau départemental et régional.

Notre encadrant diplômé prend en charge les entraînements de nos jeunes et partage avec eux sa passion. Il assure des entraînements de qualité et coordonne les matchs joués le samedi ou le dimanche.

Notre équipe première de séniors évolue au niveau R3 cette saison encore et vise la montée en R2. Nous vous invitons à venir voir leurs matchs le samedi soir.

Des stages de basketball sont organisés lors de chaque vacances scolaires et chaque année, nous organisons Les Trophées du Cingal, un grand tournoi régional qui regroupe une soixantaine d'équipes de basketteurs, âgés de 7 à 13 ans. Cet événement permet de clôturer la saison de manière conviviale tout en pratiquant notre passion.

Le BBCingal organise également régulièrement d'autres manifestations comme le goûter de Noël, la soirée dansante du club, la tombola, l'accueil de championnat de 3X3, les stages de basket et bien d'autres. Tous ces événements renforcent la convivialité entre les membres du club.

Rejoignez-nous et participez à la pérennité et à la vie du club !
bbcingal@gmail.com

Sportivement,
L'équipe du BBC

TENNIS CLUB FRÉNOUVILLE

Le club compte à ce jour 60 adhérents licenciés. Nous avons 15 licenciés du Castelet :

- 12 enfants (6 filles et 6 garçons)
- 3 adultes (2 femmes et 1 homme).

La saison 2020-2021 a été extrêmement difficile avec l'arrêt complet de la pratique du tennis de novembre 2020 à mai 2021 ainsi que de tous les cours et de toutes les compétitions. Nous avons repris quelques cours en juin mais avec beaucoup de difficultés car le temps n'a pas été clément pour une reprise en extérieur comme le conseillait le protocole sanitaire. Ensuite ont eu lieu des travaux de la surface du gymnase omnisports en été.

Reprise début septembre avec un nouveau professeur de Tennis Olivier Billioti De Gage et une nouvelle surface, le 8 septembre pour les adultes et le 18 septembre pour les enfants.

Chaque année, la ligue nous permet d'offrir à tous nos nouveaux jeunes licenciés de 5 à 11 ans inscrits au club avant le 30 septembre, une raquette. Nous en avons offert 26 cette année. A cette occasion, une cérémonie de remise de raquettes a été organisée le 9 octobre où nous avons convié l'ensemble des représentants des 2 mairies (Frénoville et Le Castelet).

En octobre nous avons proposé une vente de tee-shirt à l'effigie du club pour



soutenir Octobre Rose et nous avons reversé 1€ par tee shirt à la ligue contre le cancer.

Plusieurs équipes hommes sont en championnats seniors et seniors plus mais pas encore d'équipe en championnat de femmes, nous espérons pouvoir en créer une dans les prochaines saisons. Nous faisons également participer les enfants à des tournois calvadosiens selon leur niveau. Chaque enfant en fonction de sa couleur peut participer à ces tournois qui ont lieu tout au long de la saison sportive.

Il reste des places disponibles dans les cours enfants et adultes. Venez découvrir le tennis quand vous voulez.

Retrouvez toutes les informations concernant le club sur :

- <http://tcf14.unblog.fr/le-club/>
- Facebook : Tennis club Frénoville TCF

Angélique Bodebeau Sandret

TRÉSORIÈRE |

LE CASTELET

INFORMATIONS EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute l'actualité
de la mairie
du Castelet en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application des
collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1



2

3

▶ **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



▶ **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



▶ **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie Le Castelet
12 rue du 7 Aout 1944
14540 LE CASTELET
02 31 23 56 76

